

# REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



## SOMMAIRE

	Pages
COLONNA DE GIOVELLINA (Général). <i>Hudson Lowe et la prise de Capri</i> .....	189
SANTELLI (CÉSAR). <i>Pascal Paoli III</i> (fin) .....	205
AMBROSI (MATHIEU). <i>Le chant corse</i> (II) .....	220
CARABIN (J.) <i>Le Roi Théodore à Venise</i> (opérette) .....	283
PITOLLET (C.). <i>Lettre inédite de Napoléon</i> .....	242

Bibliographie et Nouvelles

## Avis important

---

*MM. les Abonnés, qui n'ont pas encore réglé leur abonnement de 1934, sont priés de prendre note qu'une quittance de vingt francs leur sera présentée par la poste au début de novembre, les frais de recouvrement (3 francs) y seront joints. Il leur sera possible de les éviter par l'envoi en octobre de cet abonnement, en utilisant le compte-postal du Directeur (frais d'envoi 0 fr. 50).*

*Prière de faire bon accueil à cette quittance.*

---

Ont payé leur abonnement depuis Juillet :

MM. Baldini (Caudry); Filippini (capitaine); Leca (Paul); Luc d'Ornano; Luciani (adjudant); Marchi (capitaine); Rossi (Lieutenant-Colonel); Vincentelli (Anvers); de Vincenti (Philippe); Vitani (Maroc).

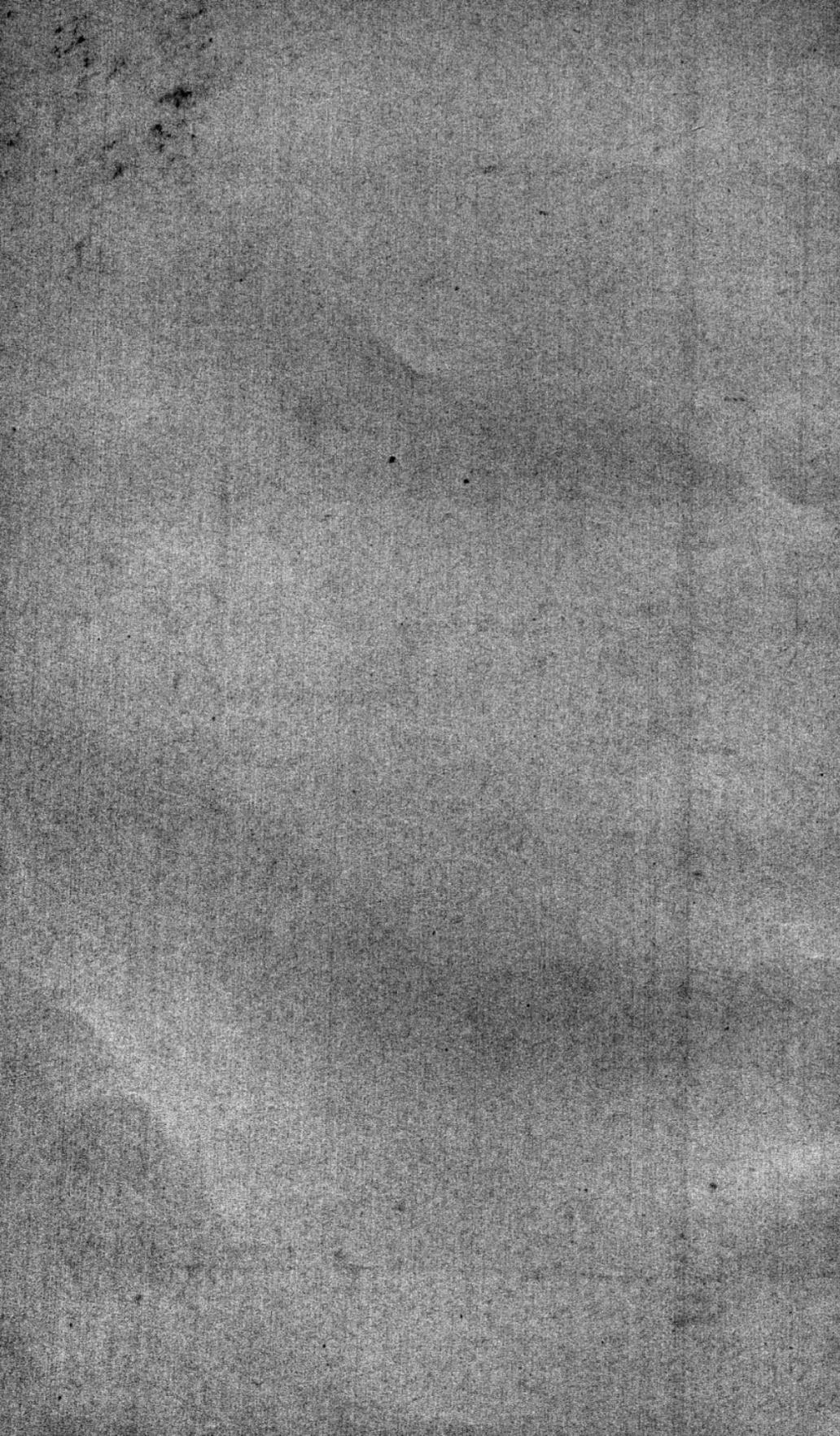
---

DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 26, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI<sup>e</sup>)

COMPTE POSTAL: Paris 313.42 — TÉLÉP. Danton 34-25





# REVUE DE LA CORSE

## ANCIENNE ET MODERNE



# LA DÉFENSE DE CAPRI

Par Hudson Lowe en 1808

### AVANT-PROPOS

Un écrivain de grand talent, officier de marine comme Pierre Loti (Julien Viaud) dont il fut l'ami et l'émulé en littérature, Claude Farrère, a écrit, entre autres choses : « **Quatorze histoires de soldats** », dernières histoires, dit-il, dans sa « dédicace à une lectrice ».

Le signataire des lignes qui suivent, si peu digne, soit-il, de la comparaison, a voulu écrire aussi ses quatorze et dernières histoires de soldats, ou plutôt d'officiers généraux, dont M. le professeur Ambrosi, bien informé de leurs titres, a pris l'initiative de lui suggérer presque tous les noms.

On conviendra que, sans avoir atteint le grade suprême (la Corse ne compte que quatre Maréchaux de France) ces quatorze compatriotes, brigadiers ou divisionnaires (1), ont bien servi leur double patrie, la grande et la petite, et mérité de ne pas être oubliés. Notre Revue et son Directeur, par notre modeste plume, se sont chargés de ce soin.

Dans cet ordre d'idées, nous estimons donc notre tâche particulière terminée, mais, de même qu'il faut des ombres à un tableau, nous croyons avoir trouvé un sujet curieux en mentionnant, à propos d'une victoire française, la conquête de l'île de Capri, l'existence peu sympathique d'un général anglais, qui commanda des Corses et sur la fâcheuse mentalité duquel tout le monde est d'accord. Nous avons nommé sir Hudson Lowe.

Grâce à la courtoisie, à l'extrême obligeance du vicomte Grouvel, le très distingué et érudit secrétaire de la **Sabretache** (2), grâce à l'abondante documentation dont il a bien voulu se dessaisir en notre faveur, le présent travail que nous

---

(1) Pour les abonnés récents, nous rappelons qu'il s'agit des généraux Fiorella, Moroni, Gentili, de Gentile, Cervoni, Giovanninelli, de Gaffori, Franceschi, Giacomoni, de Buttafoco, Ottavi, Constantini, Casalta et Cattaneo.

(2) Revue militaire rétrospective publiée par une Société dont le président actuel est le général de division Brécard, ancien inspecteur général de la cavalerie, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, et qui a pour Vice-Président le lieutenant-colonel Carnot (le fils de l'ancien Président de la République).

soumettons aujourd'hui aux lecteurs de la Revue, et qui, croyons-nous, les intéressera, aura presque été fait d'avance. Il n'aura nécessité aucune retouche, tout au plus quelques additions, quelques notes complémentaires (3).

Nous en renouvelons ici à notre si aimable et serviable correspondant et ami, toute notre gratitude, et si, comme nous l'espérons bien, ce récit militaire plait au public, nous devons lui en laisser la plus grosse part de mérite.

\*  
\*\*

La postérité s'est beaucoup occupée de sir Hudson Lowe, des agissements de ce triste personnage à Sainte-Hélène, de l'aggravation de martyr qu'il y imposa à l'Empereur, déjà assez malheureux d'une captivité dont l'exagération de dureté a révolté même bon nombre d'Anglais.

Mais si bien des écrivains, et des plus illustres, ont traité ce sujet avec force détails, on connaît moins les antécédents de cet homme, plutôt fait pour être un géôlier qu'un officier général digne du nom (4).

---

(3) L'historien Pommereul qui, comme officier de l'armée de Louis XV, participa à l'expédition de 1768-69 en Corse et à la conquête de l'île, a écrit dans son ouvrage de 1779 : « On ne doit pas être surpris de trouver plus de détails sur l'attaque des Français que sur la défense des Corses. C'est à ceux-ci à nous apprendre ce qu'ils ont fait pour nous repousser ».

Raisonnement fort juste et que nous avons le droit de nous approprier. Aussi dans le cas présent, tout ce qui concerne la défense anglaise étant amplement expliqué, il était de notre devoir, pour équilibrer ce travail, d'emprunter à plusieurs écrivains français et de faire connaître dans des notes marginales, un certain nombre de détails concernant l'offensive des nôtres.

(4) Hudson Lowe avait bien reçu du Gouvernement anglais, agissant également au nom de ses alliés, représentés par des Commissaires, des instructions sévères pour empêcher toute tentative d'évasion de l'Empereur, « du général Bonaparte », seul titre qu'on daignait lui reconnaître, mais ces instructions données de loin, il les exécuta — c'est le moins qu'on puisse dire — en subordonné inintelligent et timoré.

Quelle différence (nous le savons par Sismondi, **Histoire des Républiques italiennes**) avec le traitement, impitoyable mais courtois, infligé au malheureux Enzo, fils naturel de l'empereur germanique, Frédéric Barberousse. Nommé par son père roi de Sardaigne et de Corse, général de l'armée gibeline, et vaincu en 1249 à la bataille de Fossalto, enfin prisonnier de ses vainqueurs les guelfes de Bologne, il subit de leur part, pendant 23 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, une captivité qu'ils s'ingénierent cependant à rendre aussi douce, aussi brillante et luxueuse que possible.

La documentation qu'a bien voulu nous communiquer l'aimable M. Grouvel, documentation qu'il tenait lui-même de personnes qualifiées, nous a permis de connaître dans quelles conditions fut attaquée et défendue l'île de Capri, dont Lowe était alors gouverneur, et que sa proximité du continent italien, dangereuse pour Naples et son roi Murat, obligea à ne pas laisser plus longtemps au pouvoir de l'ennemi.

Les documents en question, dont beaucoup traduits de l'anglais, intéresseront, pensons-nous, d'autant plus nos lecteurs corses, qu'ils trouveront des compatriotes dans les deux camps (5), de courageux soldats qui, de part et d'autre, comme on en jugera, ne firent pas mentir le vieux renom de bravoure des insulaires. Mais les uns avaient pour chef le général Lamarque (6), véritable homme de guerre, et les autres un médiocre, sinon un incapable comme Hudson Lowe; de là, la tournure différente des événements.

Pour être complet et avant d'entamer la relation des opérations militaires dont Capri fut le théâtre et qui abou-

---

(5) Et même des parents (Savelli : **Souvenirs historiques de la Légion Corse à Naples**, Marseille, 1851) nous apprend que Simon Carabelli, capitaine, parmi les défenseurs, se trouva opposé à son frère Jean-Baptiste, capitaine au bataillon Galloni; le capitaine Boccheciampe reconnu, parmi les assaillants son frère Pierre, lieutenant dans la Légion corse. Blessé grièvement sur les hauteurs d'Anacapri, ce dernier succombait à sa blessure deux mois après.

(6) Comte de Lamarque (Jean Maximilien), né le 22 juillet 1770, à Saint Sever (Landes), engagé comme grenadier du 4<sup>e</sup> bataillon des Landes le 20 janvier 1792, lieutenant le 3 avril 1793, employé à l'armée des Pyrénées, puis à celle d'Angleterre (1798), puis à l'armée du Rhin, général de brigade en 1801, employé au camp de Bayonne, puis à celui de Brest, puis au VII<sup>e</sup> corps de la Grande Armée, passé à l'armée de Naples en 1806, général de division en 1807, employé en Catalogne 1811, commandant en chef de l'armée de la Loire et pair de France en 1815, obligé de s'exiler en 1816, revenu en 1818, retraité en 1830, commandant supérieur des 4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> divisions militaires le 1<sup>er</sup> août 1830, Grand croix de la Légion d'Honneur (1831), Grand croix de l'ordre des Deux Siciles, baron d'Empire (1810), comte (1829), mort à Paris (juin 1832). Son nom figure sur le côté ouest de l'Arc de triomphe.

tirent à la victoire des troupes assaillantes et à la capitulation de sir Hudson Lowe, alors lieutenant-colonel commandant les *Corsican Rangers*, consacrons quelques lignes à cet officier, à son passé, à ses services antérieurs.

Voici la traduction d'un texte anglais le concernant : « Né en Irlande, le 28 juillet 1769, Hudson Lowe, d'abord enseigne au 50<sup>e</sup> de Ligne, à 18 ans, servit en Italie, en Egypte et en Allemagne. En garnison à Ajaccio (7) et à l'île d'Elbe, puis à Lisbonne, le 50<sup>e</sup> Régiment est envoyé ensuite à Minorque qui servait de refuge à beaucoup d'émigrés corses qui ne demandaient qu'à s'employer contre la France ». (Encore une fois, nous ne faisons que traduire).

« Chargé d'organiser un corps désigné sous le nom de *Corsican Rangers*, Lowe s'employa à cette tâche avec beaucoup d'intelligence et fit de ses Corses une troupe solide, bien entraînée et courageuse, avec laquelle, comme major, il fut envoyé en Egypte (8), puis à l'armée de sir John Stuart en Sicile.

« Très diplomate et assez porté à diriger des services d'espionnage, il fut envoyé à Capri pour occuper l'île avec son régiment et en faire un office de renseignements. Lieutenant-colonel des *Corsican Rangers*, il défendit Capri contre les Français en 1808 et dut capituler et se rembarquer le 20 octobre. Il eut un commandement dans la grande offensive austro-sicilienne de 1809 (9) contre le

(7) Le 50<sup>e</sup> régiment faisait partie des troupes nationales anglaises qui, avec des bataillons corses levés et soldés par l'Angleterre, constituèrent, de 1794 à 1797, la force armée aux ordres du Vice-Roi sir Gilbert Elliot. (Maurice Jollivet : **Les Anglais dans la Méditerranée ; Un royaume anglo-corse**, Paris, Plon-Nourrit, 1899).

(8) Expédition du général Abercromby. Les *Corsican Rangers* prirent part à la bataille du Nil ou de Canope (21 mars 1801) ou Menou, successeur de Kléber et de Bonaparte, éprouva une défaite qui entraîna plus tard sa capitulation, et consacra pour la France la perte de l'Egypte. L'expression **Corsican Rangers** peut être traduite par Tirailleurs corses.

(9) A l'Angleterre s'était jointe, en mars 1809, une nouvelle ennemie, l'Autriche, qui recevait de la première un subside de

royaume de Naples, puis dans celle des Iles Ioniennes. Nommé chef du Gouvernement provisoire de ces îles, il s'empara de l'île Ste-Maure (l'ancienne Leucade). En 1813, il commande le corps anglais à Gênes qui doit attaquer le midi de la France. A Marseille, il est nommé gouverneur de Sainte-Hélène et géôlier de Napoléon. Depuis 1803, il était toujours resté commandant des Corsican Rangers. En quittant Marseille, il emportait une urne d'argent remise par la municipalité « en considération de sa nomination à un poste d'honneur qui devait assurer le repos de l'Europe par le vigilant maintien en captivité de celui qui l'avait si souvent troublée ». Il remplit ce poste d'honneur (?) d'une façon odieuse qui lui valut le mépris du *monde civilisé* » (10).

Il mourut en 1844 après avoir écrit des Mémoires où il tenta de se disculper, et qui furent publiés par son fils. Ses dernières fonctions avaient été celles de commandant supérieur des troupes à Ceylan où on l'avait envoyé se faire oublier.

\*  
\*\*

Arrivons maintenant, ce qui est l'essentiel, à la défense

---

100 millions. Pendant qu'elle luttait contre la Grande Armée et Napoléon en personne, et se faisait battre à Abensberg, Eckmühl et Wagram, une formidable flotte anglaise, avec Nelson, attaquait le royaume de Naples, et, renouvelant la manœuvre de Sainte-Euphémie, y débarquait des troupes, essayant, inutilement d'ailleurs, de susciter un soulèvement général. Son succès se borna à s'emparer dans le golfe de Naples des îles Ischia et Procida dont les faibles garnisons n'étaient guère composées que de convalescents.

(10) Lord Rosebery dit de lui : « Il est impossible de lire ses lettres sans reconnaître qu'un tel homme n'avait rien de ce qui convenait pour représenter la Grande-Bretagne dans une situation aussi difficile et aussi délicate... Ses manières, dit Forsyth, son apologiste, n'avaient rien qui prévint en sa faveur, même au jugement des amis les mieux disposés... Son œil en me regardant, dit Napoléon, la première fois qu'il me vit, était celui d'une hyène prise au piège.

Lady Granville, qui le vit deux ans après qu'il avait quitté Sainte-Hélène, lui trouva une figure de démon. Nous sommes obligés d'ajouter que Lowe n'était pas ce que nous appellerions un gentleman dans la meilleure acception du mot ».

et à l'attaque de Capri, de ce petit Gibraltar, comme l'appelaient les Anglais, et commençons par quelques détails indispensables, surtout topographiques, qui compléteront la carte que le Service géographique de l'armée a bien voulu nous permettre de copier, et que ses dimensions ont obligé de réduire, en photographie, de moitié environ.

Nous les empruntons à un vieil ouvrage : *Victoires et Conquêtes, etc... des Français*, que les travaux historiques de Thiers ont fait en partie oublier mais qui, à son apparition sous la Restauration et en faisant revivre nos succès (et également nos revers) eut la faveur du public, et non pas seulement du public militaire.

On y lit, à la fin du tome XIX : « L'île de Caprée, où Tibère se croyait à l'abri des vengeances de Rome et de l'indignation du monde, est enceinte de rochers, qui, dans les onze douzièmes de son pourtour, ont plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer... Pendant deux ans, à ces obstacles naturels, son gouverneur sir Hudson Lowe ajouta de nombreuses fortifications. Quatre forts avaient été construits ; on avait effacé au ciseau, ou par le secours des mines, quelques sentiers qui serpentaient le long des précipices, et une guinée était donnée à tout habitant qui parvenait à s'introduire dans l'île par quelque voie qui n'eut pas encore été reconnue. Quarante pièces de canon armaient ce formidable boulevard et au moment de l'attaque la garnison était de plus de 2.000 hommes ».

L'île était tombée très facilement entre les mains des Anglais (en 1806, lorsque Joseph Bonaparte commençait à régner sur le royaume de Naples). « La garnison, assez nombreuse, nous dit Savelli (11), se reposait sur les difficultés de la nature et avait ralenti sa vigilance ; en

---

(11) *Souvenirs historiques de la Légion Corse dans le royaume de Naples par un témoin oculaire*, Marseille, 1851.

retour elle alla grossir la population des pontons en Angleterre. Le gouvernement de l'île fut donné au lieutenant-colonel Hudson Lowe, commandant le bataillon corse au service des Anglais qui y fut établi en garnison. Depuis lors cette terre, à trois milles de distance de la côte de Sorrente et à vingt-cinq de la capitale du royaume, devint le foyer de toutes les intrigues et la forge des conspirations contre le Gouvernement ».

« Au début — ici nous copions textuellement M. Robert Grouvel — cinq compagnies des Corsican Rangers avaient débarqué de Sicile avec le chef de corps et participé à la mise en état de défense de Capri et d'Anacapri. Peu de temps après, cinq autres les rejoignent dont trois étaient données au lieutenant Church, chargé de la défense de cette dernière localité. Le chef de cet important détachement (200 hommes environ) était enchanté de ses hommes et de ses officiers : le comte de Saint-Laurent, noble piémontais au service sarde, le lieutenant Hartzenbuhler, noble allemand, des Corses et des Napolitains, un chirurgien anglais, un officier de marine anglais.

« Une première tentative d'enlèvement de l'île eut lieu en février 1807 ; elle échoua par suite du mauvais temps. Le 16 septembre 1808, H. Lowe reçoit des renforts ; il relève les trois compagnies corses de Church, à Anacapri, et les remplace par le régiment Royal-Malte, sous le major Hamill ; les Corsican Rangers sont au nombre de 750 hommes environ avec le Royal-Malte (760), Watteville (200) (12), troupes de la marine (150). Le Lieutenant général Burbury donne pour les Corses l'ef-

---

(12) Régiment suisse formé avec les débris des troupes de cette nation ayant combattu au service de l'Angleterre contre Masséna (campagne d'Helvétie). Son premier colonel fut le baron de Watteville, de Berne. Comme les Corsican Rangers, il se distingua à la campagne de Maïda, que les Français appellent Ste-Euphémie. Il fut licencié en 1816.

fectif de 684 officiers et hommes non commissionnés du régiment corse.

« Murat, nommé roi de Naples, se décide à tenter une expédition contre l'île. Par son ordre 50 hommes du régiment corse de Naples désertent et sont envoyés à Capri avec l'espoir qu'ils gagneront leurs compatriotes et favoriseront la descente au lieu de l'entraver.

« Le 2 octobre l'expédition est décidée et les troupes d'attaque, fortes de 1300 hommes, sont rassemblées. H. Lowe en a eu avis et concentre ses forces.

« Le 4, les dix compagnies sont ainsi disposées : trois à la *Marina grande*, trois dans Capri, une dans le fort de Castiglione et sur la côte sud, une à la marine de Tragara, une à Grotta et une en réserve à la hauteur en arrière de Tragara.

« Des hommes sont détachés pour défendre les petits débarcadères de Mulo et du Palazzo à Mare, ou Bains de Tibère, avec deux compagnies du Royal-Malte.

« L'effort des Français semble se porter sur la Grande Marine ; le lieutenant Church dispose ses hommes derrière des retranchements légers, au pied des jardins et entre les maisons. Mais la tentative se dessinant nettement sur Anacapri, Lowe y envoie aussitôt Church avec trois compagnies des Corsican Rangers (capitaines Nicholson et Susini), avec deux compagnies du Royal-Malte. Les compagnies qui garnissent le front de la Grande Marine sont renvoyées à Capri, laissant des détachements en ligne.

« L'ennemi se prépare à débarquer (13). L'adjudant

---

(13) Le point de débarquement était extrêmement difficile à trouver et ce fut le capitaine du génie Coletta qui en eut le mérite : partout des roches qui s'élevaient perpendiculairement à quatre-vingt, cent, deux cents, quatre cents pieds. Un moment on crut qu'il faudrait revenir sans rien entreprendre. On essaya, dans un rentrant, où la mer battait avec moins de force, de dresser une échelle... Quelques hommes à la tête desquels on doit distinguer l'adjudant général Martial Thomas et le chef d'escadron Livron, hissèrent une première échelle,

général Jean Thomas (14) s'élança au Limbo avec ses hommes et parvint à prendre pied malgré le feu de l'ennemi. A cinq heures 650 hommes ont débarqué avec le général Lamarque (15). Thomas, qui a essayé d'attaquer, voit ses officiers tués par les bons tireurs de Church et se décide à attendre la nuit.

« Pendant ce temps des diversions étaient faites par l'adjudant commandant Chavardès (16) et le général

puis une seconde attachée avec des cordes ; on ne tarda pas d'en ajouter une troisième et c'est par cet étrange chemin que, sous le feu d'une batterie et de douze à quatorze cents Anglais qui se réunissaient sur ce point, on escalada la première enceinte de l'île.

Le texte italien relatant cet épisode porte : « Questa discesa fu fatta sotto il fuoco inevitabile d'una batteria, e per mezzo di scale ancinate de legni mentre ondeggiavano, d'all'altra sogliesse alla punta viva de massi. » (**Victoires et Conquêtes**).

(14) Il y avait, pour commander, deux officiers du même nom, Jean Thomas et Martial Thomas ; tous les deux servirent à l'armée d'Italie et devinrent officiers généraux. Mais il y a eu confusion entre les deux homonymes et, vérification faite, il s'agit ici de Jean, né le 7 juin 1770 à Cheminot (Moselle) et qui, après de remarquables services et de glorieuses blessures, fut retraité le 1<sup>er</sup> janvier 1825 comme général de brigade, baron de l'Empire, officier de la Légion d'honneur et chevalier de

(15) D'après **Victoires et Conquêtes**, le commandement de 1.600 hommes d'élite fut donné par le roi au général de division Lamarque, son chef d'Etat-Major qui s'était distingué au siège de Gaëte et de Maratea et qui, récemment, après une multitude de combats, venait de soumettre trois provinces. L'expédition partit de la rade de Naples, dans la nuit du 4 au 5 octobre 1808. Après son succès Murat devait lui donner une rente perpétuelle de 5.000 fr. (décret de 1809).

(16) Chavardès François, né à Béziers (Hérault), le 2 février 1757 ; soldat au régiment d'Aunis, 13 septembre 1773 ; caporal, 1<sup>er</sup> may 1778 ; sergent, 1<sup>er</sup> may 1781 ; sergent-major, 8 juillet 1787 ; adjudant-major, 24 avril 1793 ; chef de brigade à la formation de la première brigade, 1<sup>er</sup> brumaire, an 3 ; passé en cette qualité dans la 22<sup>e</sup> demi-brigade légère, 1<sup>er</sup> nivôse, an 5 ; adjudant commandant, 11 thermidor, an X ; employé dans la République italienne, 1<sup>er</sup> vendémiaire, an XI ; Grande armée, Etat-major général, 5 juin 1812 ; prisonnier de guerre, novembre 1812 ; rentré des prisons de l'ennemi en 1814 ; admis à la retraite de son grade, par ordonnance du 10 mars 1815 ; Commandant supérieur de Châlons-sur-Marne, 25 juin 1815 ; rentré dans la retraite, 21 novembre 1815.

**Campagnes.** — 1792, armée du Nord ; 1793, ans 2 et 3, Pyrénées Orientales ; 4, 5, 6, 7, 8 et 9, armée d'Italie et d'Egypte ; 13 et 14, armée d'Italie ; 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810, armée de Naples ; 1812, Grande Armée.

**Blessures.** — Blessé à la bataille de Jemmapes, 6 novembre 1792 ; blessé à l'affaire de Thuir, 22 septembre 1793 ; blessé à

Montserraz (17) sur la Grande Marine, les Bains de Tibrère, Tragara et Mulo. Hudson Lowe, le major anglais Schummelkettel, les capitaines Guitera, Panatieri, le

la prise d'Alexandrie, en Egypte, 14 messidor, an 6 ; blessé dans le royaume de Naples, 25 mai 1809.

Services effectifs : 41 ans, 5 mois, 27 jours ; Campagnes : 17 ans, 6 mois, 25 jours. Total général : 59 ans, 22 jours.

Chevalier de Saint-Louis (Ordonnance du 30 octobre 1829), Brevet du roi Charles X du 21 juin 1830.

(17) Le général Montserraz (ou Montserratt) Pierre-François (1758-1820), né au Bourg-de-l'Hôpital (Savoie), 5 février 1758 ; lieutenant au 2<sup>e</sup> Bataillon de la Garde nationale de Paris, 21 juillet 1791 ; capitaine au 2<sup>e</sup> Bataillon de la Garde nationale de Paris, 1<sup>er</sup> août 1791 ; adjudant-major au 2<sup>e</sup> Bataillon de la Garde nationale de Paris, 5 août 1791 ; lieutenant au 12<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs (incorporé dans la 16<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère), 9 juillet 1792 ; adjudant major ; 10 mars 1793 ; capitaine, 9 septembre 1793 ; chef de bataillon, 8 juillet 1794 ; nommé provisoirement chef de brigade à la suite par le général Macdonald, 13 juin 1799 ; prisonnier de guerre, sans date ; rentré en France sur parole, sans date ; nommé chef de brigade titulaire à la 29<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne par le général Brune, Ct en chef l'Armée d'Italie, 11 décembre 1800 ; confirmé, 6 mars 1801 ; admis au service du Roi de Naples en qualité de colonel des grenadiers à pied de la Garde, 11 juillet 1806 ; général de brigade, 14 avril 1807 ; admis à la retraite avec le grade de lieutenant-général, 29 mars 1811 ; rentré en France, janvier 1816 ; a obtenu des lettres de naturalisation, 3 février 1817 ; reconnu au service de France avec le grade de Colonel d'Etat-major, 20 mai 1818 ; admis à un traitement de réforme ordinaire, 13 janvier 1819 ; décédé à Meudon (Seine), 27 septembre 1820.

**Campagnes.** — 1792, armée du Nord ; 1793, armée du Rhin ; 1794, 95, 96, 97 et 98, armée du Rhin et Suisse ; 1799 et 1800, 1801, 02, 03, 04, 05, 06, 07 et 08 Italie et Naples. S'est distingué par une bravoure soutenue dans les affaires où il s'est trouvé à l'armée du Rhin en 1796 et 97 et notamment à celles de Neubourg, Rothweil, Biberach, Liegel et au dernier passage du Rhin en 97.

Par lettre du 28 mai 1798, le Directoire exécutif l'a félicité pour le courage et l'intrépidité qu'il a montrés à la reprise de Sion en 98 et la belle conduite qu'il y a tenue.

Chargé de la première expédition de l'Île d'Elbe il s'est emparé à la tête de 500 hommes de Porto Ferrajo, et a bombardé pendant 45 jours Porto Longone, défendu par une garnison quatre fois plus nombreuse. Accablé par le nombre des ennemis qui s'accroissait chaque jour, il se retira à Porto Ferrajo où il eut à soutenir, avec les débris de son faible détachement, les efforts d'une armée considérable. Sommé de rendre la ville, il fit cette fière réponse : « Les Français de notre temps savent combattre, mourir, mais ne savent pas se rendre ». En outre, dans la nuit qui suivit, il enleva de vive force, avec une poignée d'hommes, un camp de 8.000 ennemis, s'en empara, prit et conduisit à Porto Ferrajo 18 canons napolitains, 6 mortiers, toutes les munitions de cette armée et plusieurs centaines de prisonniers.

**Décorations.** — Membre de la Légion d'honneur, 13 décembre 1803 ; Officier de la Légion d'honneur, 15 juin 1804 ; Chevalier de Saint-Louis, 5 octobre 1814.

lieutenant Zerbi (18), les enseignes Agostini et Bibra se distinguèrent dans la défense, du côté des Anglais.

« A six heures du soir les forces françaises se concentrent au point de débarquement et se préparent à attaquer Anacapri. La ligne de défense anglaise s'étend de Gradola à la région de Tuora par Orrico et Damecuta. Les deux compagnies corses de Nicholson et de Susini gardent la gauche. Church est à l'extrême droite, Royal-Malte au centre de la ligne.

« A huit heures du soir attaque par surprise des Français (19). Les Anglais se replient en désordre, le centre est enfoncé. Quatre compagnies du Royal-Malte sont faites prisonnières. Seule la compagnie des Corsican Rangers commandée par Church et placée à l'extrême droite, comme nous l'avons dit, en face de Gradola, parvient à s'échapper.

« Les assaillants occupent Anacapri. 200 hommes de l'ennemi réussissent à s'enfermer dans le fort de Santa-Maria Cetrella sur le mont Solaro. Le major Hamill, commandant du Royal Malte, est tué avec son officier adjoint, l'enseigne Brickell. Le capitaine Church, grâce à sa connaissance du pays, peut s'échapper par les sentiers qui bordent la côte. Il est accompagné de quelques hommes des Corsican Rangers et du Régiment de Malte à l'habit rouge et, reconnu par les Chasseurs corses napolitains, il est vivement poursuivi.

---

(18) Postérieurement à la prise de Capri, un lieutenant Zerbi (sans doute un parent et peut-être le même qui aurait changé de camp) périt tragiquement dans un duel au pistolet avec son insulteur, le capitaine des gardes du roi Murat.

(19) Le général Lamarque voyant qu'il avait déjà perdu le quart de son effectif se décida à attendre la nuit... A sept heures, les soldats mis en bataille au milieu des ténèbres, montèrent dans le plus grand silence et, sans répondre un seul coup de fusil au feu des Anglais, on les enfonça à coups de baïonnette... Pour inspirer une généreuse résolution à ses troupes dont il attendait un grand effort, Lamarque, se souvenant de Sampiero débarquant en 1564 dans la baie de Vallicu et décidé à vaincre ou mourir, avait, comme lui, donné l'ordre à toutes ses embarcations de s'éloigner.

« Simon Carabelli (20), Corse au service anglais, se trouve opposé à son frère Jean-Baptiste qui fait partie du bataillon Galloni ; le lieutenant Pierre Boccheciampe est blessé mortellement à Anacapri. Il est reconnu par son frère capitaine au Corsican Rangers.

« Church s'échappe par Capodimonte, où il trouve le capitaine Nicholson et sa compagnie (la 2<sup>e</sup> du même corps). Il se dirige sur le fort de Santa Maria Cetrella et y retrouvant la 3<sup>e</sup> compagnie (Susini) regroupe ainsi tout son détachement.

« Pendant ce temps les Français, guidés par Fronello, ancien sergent corse déserteur anglais, occupent Capodimonte et font déposer les armes à 500 hommes du régiment de Malte. Lowe, avec trois compagnies corses, se dirige sur Capodimonte ; apprenant alors la déroute du régiment de Malte et la situation de Church, il retourne s'enfermer dans Capri et donne à Church l'ordre de le rejoindre. Celui-ci laisse le fort aux Maltais, sous l'enseigne Davis, et accomplit une périlleuse descente à pic de 180 pieds avec tout son monde. Un seul homme se tue, le trompette Judicella, un autre est blessé. A quatre heures du matin, il entre à Capri, il a perdu en tout 10 tués, 5 blessés, 19 disparus. Le régiment de Malte est prisonnier ; 150 restent à Solaro et 120 ont pu s'enfuir.

« Le 5 octobre au matin, Lamarque fait sommer le fort de Santa-Maria ; les Anglais se rendent. Le général français fait alors proposer une capitulation à Hudson Lowe qui refuse. Il fait alors bombarder Capri, sans grands dégâts. Hudson Lowe prépare la défense de la ville, fait maçonner un mur de pavés, murer les fenêtres basses. Trois pièces de campagne et deux pièces de 12 sont réparties sur le front. La communication avec la mer est assurée par Tragara.

---

(20) Peut-être un parent de l'héroïne du fameux roman de Mérimée (Cf. *La vraie Colomba* de notre compatriote Lorenzi de Bradi).

« Lamarque fait descendre ses troupes par l'escalier de Capodimonte (21) malgré le feu du fort Saint-Michel ; il s'empare de la Grande Marine et de ses approvisionnements. Le 6 octobre, Lamarque commence à établir des batteries de siège sur les hauteurs du mont Solaro. Cependant l'escadre sicilienne arrive en renfort avec des troupes anglaises. Elle reste en vue de l'île sans débarquer. Lamarque se rend compte que l'assaut de la ville est impossible et décide d'en faire le siège.

« Le 7 octobre, Lamarque continue à organiser ses batteries et ses troupes ; l'escadre sicilienne reste toujours en vue. A la fin de la journée Lamarque fait une tentative et vient placer ses hommes au pied des remparts ; les Corses se reconnaissent et s'interpellent. Tous les défenseurs sont obligés de rentrer dans la ville, non sans enclouer leurs canons.

« Le 8 octobre, la flotte sicilienne se rapproche et attaque la Grande Marine ; nos canonnières lui répondent, mais ne peuvent empêcher la flotte de bloquer l'île.

« Le 9 octobre, une escadre anglaise arrive de Sicile pour renforcer le blocus. Lamarque renforce encore ses travaux d'approche et multiplie les fausses attaques pendant les journées du 10 et du 11. Le 12 il y a un fort duel d'artillerie et les Anglais arrivent à endommager la batterie de brèche. Le 13 octobre un gros convoi envoyé par Murat parvient à passer à travers la flotte de blocus.

« Le 14 octobre, les batteries françaises ouvrent le feu sur la ville de Capri (22) et le 15 une brèche est

---

(21) Suspendu sur l'abîme, cet escalier a 580 marches, chacune d'une coudée de hauteur. Il ne peut y passer qu'un homme de front ; 10 à 12 pièces de 36, et vingt chaloupes canonnières le battaient à petite portée (**Victoires et Conquêtes**).

(22) Quatre cents hommes attelés à des pièces de 24 les avaient traînées à travers des rochers jusqu'au sommet du mont Solaro, point le plus élevé d'Anacapri d'où l'on dominait la citadelle. On construisit en même temps des batteries de brèche et des batteries à boulets rouges le long de la mer pour repousser les vaisseaux anglais déjà signalés, mais qui luttèrent contre les vents contraires (**Victoires et Conquêtes**).

ouverte dans le mur d'enceinte. Church est blessé à la tête, l'enseigne Capon est tué. A 6 heures du soir, Lamarque fait sommer Hudson Lowe et lui demande un entretien. Ce dernier vient de recevoir l'avis que 600 hommes de renfort lui arrivent. Il accepte cependant l'entretien pour le lendemain.

« Le 16 octobre, il va au rendez-vous avec le capitaine Arata, des Corsican Rangers. Lamarque demande la capitulation immédiate. Lowe discute pied à pied et ne consent à se retirer qu'avec armes et bagages. On établit un projet de capitulation qui est envoyé à Murat. Cependant la mer est mauvaise et les renforts anglais ne peuvent débarquer. Murat refuse d'abord la capitulation et ordonne l'assaut.

« Lamarque, très ému, demande un nouvel entretien à H. Lowe qui refuse de se rendre à merci. Lamarque envoie un nouveau message à Murat. La mer est toujours très mauvaise. Le Roi accepte enfin la capitulation. Le 17 octobre Hudson Lowe la ratifie à son tour. La ville est occupée par les troupes françaises. Les Corses au service de Naples retrouvent des parents et les incitent à passer dans leurs rangs; 86 quittent les Corsican Rangers ainsi que 10 hommes de Watteville. H. Lowe fait alors retirer ses troupes au couvent de la Chartreuse; 100 sont embarqués.

« Du 18 au 23, les Anglais s'embarquent lentement. Le capitaine Girolami, commandant les forces anglaises au Capo, refuse d'amener son pavillon et les Français doivent le faire eux-mêmes. Nos officiers tentent de ramener dans leurs rangs les Corses enrôlés par les Anglais; ils y réussissent parfois (23).

---

(23) Voici à ce sujet la lettre d'Hudson Lowe au lieutenant-général Huart.

(Myles) Melazzo, 25 octobre 1808.

Monseigneur,

Pendant une semaine après la signature de la Convention

« Par contre, deux frères, les Carabelli, étaient l'un capitaine dans l'armée française, l'autre capitaine aux Corsican Rangers. Ce dernier avait un fils simple soldat dans ce corps. Son oncle, le rencontrant, le presse de passer dans l'armée française où il lui fera donner le rang d'officier. Il reçoit de son neveu cette réponse :

pour l'évacuation de Capri, le temps s'est montré si mauvais que seuls des embarquements partiels des troupes ont pu se faire. L'ennemi, profitant de cette circonstance, employa tous les moyens pour séduire les soldats étrangers qui composaient la presque totalité de la garnison et même pour corrompre la fidélité des officiers. Auprès de quelques hommes les liens de parenté et de patrie, les conversations et, en quelques cas, les violences d'un ennemi victorieux eurent leurs effets ; mais l'exemple ne se généralisa pas ; et bien souvent les hommes couchèrent sur les rochers près de l'embarcadère, avec une nourriture et de l'eau leur suffisant à peine, pendant plusieurs nuits, et embarquèrent par un temps qui menaçait de détruire les bateaux qui les portaient plutôt que de servir un ennemi qui leur offrait toutes sortes d'honneurs et d'avancement. Aucune intervention n'était permise à mes officiers et ils étaient menacés par les baïonnettes françaises s'ils essayaient de retenir quelque soldat qui n'était pas à l'épreuve des stratagèmes.

La clause de non entrée dans la ville avant l'évacuation par les troupes britanniques avait été violée par l'ennemi dès le premier jour, et chaque rue où mes soldats avaient l'habitude de passer était occupée par les officiers et les hommes de l'ennemi qui les appelaient et leur parlaient pour les engager à abandonner l'armée anglaise. Le général Lamarque lui-même fit divers essais auprès des officiers du régiment, mais cela ne lui rapporta que de l'humiliation.

Le général Lamarque me demanda la restitution de plusieurs hommes du régiment de Watteville et du Royal Corsican Rangers qui, ayant été faits prisonniers de guerre, étaient entrés à notre service, alléguant que la force avait été employée pour les y obliger, mais la réponse qu'il reçut : que la force était aussi contraire aux lois qu'aux principes de l'armée de Sa Majesté Britannique, et un refus direct à cette demande empêcha la discussion d'aller plus loin.

Une section du service de police de Naples entra dans la ville avec le général Lamarque. Le gouverneur civil de l'île, malgré l'article 4 de la Convention, fut arrêté devant moi. Je fis des remontrances au général Lamarque à ce sujet ; il m'assura et me promit qu'aucun mal ne lui serait fait, mais que c'était seulement pour obtenir de lui les papiers de son service. En cela, de même qu'en beaucoup d'autres actes de violence et de tromperie, le général Lamarque sembla agir sous l'impulsion et par les ordres d'un gouvernement qui ne reconnaissait aucun principe d'honneur ou de délicatesse qui put s'opposer à ses plans.

J'ai, etc...

H. LOWE, Lt-Colonel Commandant.

N. B. — Du 16 au 22 octobre 1808, pendant l'évacuation de l'île, manquèrent 1 soldat du Royal Navy, 1 du Royal Marine, 3 du 58<sup>e</sup> régiment, 6 du régiment de Watteville, et 87 du Royal Corsican.

« Votre proposition est un déshonneur pour le nom de notre famille, mais vous y avez plus d'intérêt que moi, car si vous deviez entrer dans l'armée anglaise, je ne pense pas que je pourrais vous procurer le grade de sergent. »

Le 20 octobre, les dernières troupes anglaises sont embarquées (24). Les Anglais dans cette affaire avaient perdu 20 tués dont 2 officiers, 36 blessés dont 3 officiers, 750 prisonniers, disparus ou passés à l'ennemi, dont 26 officiers » (25).

### Général COLONNA DE GIOVELLINA.

(24) Ces troupes anglaises furent très regrettées par les 6.000 habitants du pays pour qui l'occupation anglaise était une source de profits (vente des vins de l'île à des prix élevés, affluence des réfugiés et intrigants de toutes les classes et surtout la contrebande). (Savelli).

Récompense méritée, la légion corse remplaça les Anglais dans l'île conquise. Elle l'occupa pendant neuf mois et l'on peut dire que ce fut une époque de repos et de délassément pour cette unité qui avait tant fait pour la sécurité publique. Bien entendu, rentrées à Naples, les autres troupes, qui avaient pris part à l'expédition, y avaient été reçues triomphalement et avaient obtenu de nombreuses récompenses.

Quant au capitaine du génie Coletta mentionné à la note 13, et dont la contribution au succès de l'expédition n'avait pas été minime, il ne fut pas oublié. Déguisé en marin sur un esquif de pêcheur, nous dit encore Savelli, il avait pu, lorsque Murat eut projeté la reprise de Capri, faire le tour de l'île sans être aperçu de la garnison et, à l'aide de ce déguisement, s'approcher du rivage, en mesurer la hauteur, et, comme le marin malencontreux qui alarma l'ombrageux Tibère, juger l'escalade praticable de ce côté inaperçu (côté ouest, Orrico). Protégé de Saliceti, et d'abord promu immédiatement chef de bataillon, puis peu après adjudant général et de grade en grade lieutenant-général, il présentait cette particularité de ne figurer sur aucun annuaire impérial de l'époque, et nous avions hésité sur sa nationalité.

Cette question est maintenant tranchée, grâce à M. Georges Six, un éminent universitaire dont nous nous honorons d'être l'ami, et que doit bien connaître la Corse où il a rempli les hautes fonctions de Vice-recteur d'Académie.

Coletta était né à Naples en 1775 ; il mourut à Florence en 1831. Cadet au corps du génie napolitain (1796), démissionnaire au retour des Bourbons (1799), ingénieur libre, capitaine du génie (1806), intendant (1808), inspecteur du génie (1814), ministre de la guerre (1821), exilé et mort pauvrement à Florence. (Cf. Weil : **Joachim Murat**, V, p. 496-7).

(25) Pour être complet et n'oublier personne, il faut encore mentionner, comme s'étant très distingué à l'attaque de Capri, le capitaine du génie Nempde. Ses magnifiques états de service mériteraient d'être cités, mais feraient longueur. Contentons-nous de dire qu'il termina sa carrière comme général de bri-

---

**Une grande Figure corse**

---

**PASCAL PAOLI**

---

## III

Paoli, en s'exilant, traversa l'Italie où il fut reçu partout avec enthousiasme par les princes et leurs sujets, à Livourne, à Florence, à Mantoue, où Joseph II applaudit à son entrée au théâtre, à Londres. Il comptait sur une guerre prochaine franco-anglaise. Il fut déçu. Dans toutes ses lettres, il se préoccupait constamment de la Corse, dont il ne cessait de demander des nouvelles.

Or, la soumission de la Corse avait été achevée rapidement et facilement par des mesures sévères et par des menaces. Un congrès présidé par Marbeuf était tenu à Bastia, le 15 septembre 1770. Les Corses n'auraient pas mieux demandé que de reconnaître la souveraineté de la France, mais Marbeuf prononça des paroles maladroites. Il parla des caprices de Paoli dont l'autorité, disait-il, était usurpée. On revisa les titres de noblesse des Corses et on les divisa en quatre classes. Il faut reconnaître cependant que la France envoya en Corse de bons gouverneurs et introduisit certaines lois intéressantes. Paoli était au courant de ces pratiques et déplorait dans ses lettres que les Corses s'y associassent.

La Révolution de 1789 devait faire ce que Paoli attendait d'une guerre. Paoli eut connaissance des premiers symptômes et déclara tout de suite qu'il souhaitait que la France retrouvât sa liberté, mais qu'elle en laissât jouir

---

gade, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis (1775-1833).

Non seulement à Capri, mais auparavant au siège de Gaète et plus tard à celui de Saragosse, il compta de belles actions d'éclat et de glorieuses blessures.

aussi la Corse qui l'avait achetée avec son sang. En Corse on eut tout de suite la même espérance. Malheureusement un Corse, envoyé à l'Assemblée nationale, Buttafuoco, déclara que son pays était très satisfait du régime actuel. Lorsque la révolution éclata à Ajaccio, des troupes commandées par Gaffori, beau-père de Buttafuoco, débarquèrent en Corse pour étouffer la révolte. Mais la révolution gagna Bastia et, grâce à l'intervention de Lafayette qui était au courant des intrigues de Buttafuoco, la Corse ne fut pas plongée à nouveau dans un bain de sang. Le point de vue de Paoli était le suivant : « Il faut laisser la Corse se gouverner toute seule. Qu'on laisse la Corse à elle-même. On ne doit pas craindre qu'elle se livre à une autre puissance étrangère. Pourquoi irait-elle chercher une puissance autre que sa voisine, forte et bienveillante. Que la France lui garantisse une constitution et, le cas échéant, si on craint de l'ambition de ma part, je suis prêt à m'éloigner. La France pourra comme garantie occuper une place forte, lever des soldats et des marins et recevoir notre hommage ».

L'Assemblée constituante s'était prononcée pour la participation de la Corse aux bienfaits de la Révolution et Mirabeau, du haut de la tribune (il avait combattu en Corse), demanda le rappel des bannis corses et la réparation du mal fait à la Corse. Ce qui fut voté. Paoli, à qui l'on demandait de venir dans sa patrie, refusait pour le moment, alléguant que ce serait éveiller la méfiance de la France, mais il s'offrait comme otage pour prouver l'inaltérable attachement de la Corse à la France et au peuple français. Il ajoutait qu'il irait en Corse lorsqu'un gouvernement stable y serait établi.

Seulement la nostalgie du pays natal le gagnait. Sa situation de fortune devenait aussi de plus en plus précaire. Des amis dévoués lui conseillaient d'aller soutenir la cause de la Corse à Paris et d'obtenir pour elle le même traitement qu'aux autres provinces de la France. Une évolu-

tion se faisait lentement dans l'esprit de Paoli. Après avoir compté que la Corse pourrait être absolument indépendante, il se rendait compte qu'il lui fallait l'appui d'une grande puissance et cette puissance ne pouvait être que la France. Puis, dans une lettre écrite le 29 juin 1790, il déclarait nettement qu'il voudrait voir la Corse incorporée à la France, peut-être parce que les nouveaux maîtres du gouvernement lui inspiraient une plus grande confiance que les anciens. « Nous sommes plus sûrs de notre liberté si nous la recevons en même temps que les autres provinces de la France ». Il se rendait compte aussi que ce serait plus avantageux pour la Corse de former un tout avec la France. C'est dans cet esprit, après un séjour de vingt ans en Angleterre, qu'il quitta Londres pour se rendre à Paris, à l'âge de 64 ans.

Le 3 avril 1790, Paoli arriva à Paris. L'accueil qui lui fut fait dépassa encore en pompe celui qui lui avait été fait en Italie et en Angleterre. Il reçut les hommages de la cour et du peuple. Le Roi, à qui il fut présenté par Lafayette, le nomma Lieutenant-Général et lui conféra le commandement suprême de la Corse. Un jour, où il entra dans l'Assemblée constituante, tous les membres se levèrent en signe de déférence et il s'assit à la droite de Robespierre. Il refusa tous les honneurs qu'on voulait lui décerner. Il prononça devant les députés un discours plein de dignité. « C'est le plus beau jour de ma vie. J'ai laissé ma patrie en esclavage. En délivrant les Corses de leurs haines, vous les avez rétablis dans leur ancienne grandeur. Ma vie toute entière est un serment à la liberté. Je me rallie pour cette raison à la Constitution que vous venez de voter. » Il y avait eu en Corse, à Bastia, une assemblée générale des députés de l'île, qui avait envoyé à Paoli quatre délégués pour l'inviter à rentrer en Corse. Cette assemblée se prononçait en faveur de la Constitution et chargeait Paoli d'en faire part à la Constituante. Mais le ton de cette lettre était si rempli d'enthousiasme

pour lui, qu'il crut bon de ne pas y répondre directement, pour ne pas éveiller les soupçons de Paris. Il écrivit, le 6 mai 1790, aux représentants du Comité de la Corse, pour leur conseiller l'union et leur dire qu'il avait cru devoir faire à celle-ci le sacrifice de se rallier à la Constitution et de reconnaître la France. Il disait : « Notre pays est le mieux placé pour tirer parti de la nouvelle constitution. »

C'est pour faire appliquer cette constitution dans son pays que Paoli se décida à entreprendre le voyage de la Corse. Son retour fut triomphal. Lyon, Valence, Tournon, Avignon, Aix, Marseille, Toulon le fêtèrent à tour de rôle. A Marseille il fut reçu par deux frères Bonaparte, dont Napoléon, et le hasard voulut qu'on lui lise des vers qui avaient pour auteur le petit fils de ce comte de Vaux contre lequel il avait combattu. L'arrivée en Corse dépassa toute imagination. Ce fut un triomphe. Dans toutes les églises on avait exposé le St Sacrement et on chantait l'hymne d'Ambrosius. Ce furent des fêtes sans fin. On le nomma Président de l'administration de l'île, commandant suprême de la garde nationale ; on lui offrit 50.000 francs de traitement et on décida de lui élever une statue. Paoli très ému se jeta face contre terre et baisa en pleurant le sol chéri de la Patrie. Il accepta la Présidence, mais refusa tout le reste en disant qu'il voulait être un simple citoyen et que d'ailleurs les Corses n'auraient peut-être pas toujours la même opinion de lui. Son espoir était de placer l'île sous le régime de la nouvelle constitution qui lui paraissait devoir assurer le bonheur de son pays. Dans un discours qu'il prononça à Orezza, il dit : « Je n'ai pas à craindre que vos manifestations de reconnaissance donnent lieu à des plaintes de la part de nos frères français, ni qu'elles permettent de penser que notre attachement à la patrie française, à laquelle nous sommes heureux d'appartenir, est moindre ». Il faisait connaître en même temps que le Roi l'avait chargé spécialement

d'assurer l'ordre en Corse. Tout en déclarant vouloir se tenir en dehors des affaires pour ne soulever aucun soupçon, il se mettrait à la disposition des dirigeants pour avis à donner.

Il suivait de près les évènements de Paris. Malheureusement il arrivait peu à peu à la conviction que ni en Corse ni à Paris, il n'y avait une volonté droite et ferme d'arriver à une entente. Le rêve de Paoli était d'assurer à la Corse, par le moyen de la Constitution, une liberté qui est protectrice et non destructrice de la fortune et fait le véritable bonheur de tous. Malheureusement aussi ses efforts étaient contrecarrés par la capitale où certains partis étaient méfians et jaloux. En Corse aussi, la concorde était loin de régner. Les Jacobins avaient fait en sorte que la Corse était aussi mal gouvernée qu'aux plus mauvais temps de l'époque génoise. Les évènements de Paris n'étaient pas faits non plus pour donner de l'espoir à Paoli. Les horreurs de septembre 1792, l'exécution de Louis XVI, enfin la proposition de l'abbé Charier à l'Assemblée législative d'échanger la Corse contre Plaisance et Parme, amenèrent Paoli à penser qu'il n'avait plus rien à attendre de la France pour la liberté de la Corse.

Il existe de nombreuses lettres dans lesquelles Paoli déplore les méfaits des Jacobins dans l'île et les calomnies répandues sur son compte à Paris. Il demeure le champion de la liberté et de la liberté dans le sein de la France. Il déplore aussi les menées de certains Corses qui accepteraient de rester Français, même si la France n'était plus un pays libre. Il y avait de véritables traîtres, tels Arena et Buttafoco, qu'il n'hésite pas à flageller. Il met en garde ses concitoyens contre les intentions de certains de vouloir faire de la Corse un pays gouverné en dehors du reste de la France. « Nous voulons être Français et nous resterons fidèles jusqu'au dernier souffle à la Constitution, unis à nos frères du Continent ». Lorsque le

gouvernement déclare « la Patrie en danger », Paoli écrit des lignes admirables : « Il semble que les Français volent par centaines de mille vers la frontière. C'est une folie de s'imaginer que l'on va conquérir la France. Les ennemis pourront bien gagner quelques batailles, parce qu'ils sont plus disciplinés. Mais la France est un géant que seuls les siècles sont capables de jeter bas... Si la nécessité l'exige, je suis prêt à repartir en campagne pour défendre la liberté de mon pays. » (24 juillet 1792).

Pendant l'automne de la même année, Paoli fut nommé commandant de la 23<sup>e</sup> division. Il accepta. Sur ces entrefaites, le conseil d'administration de la Corse eut à sa tête Pozzo di Borgo et Galeazzi, mais il était impossible d'améliorer la situation lamentable de la Corse en proie aux Jacobins venus de Marseille (atrocités à Bastia). Paoli n'attendait qu'une occasion pour donner sa démission. Il écrivit au Ministre de la guerre ; il rappela la campagne de diffamations dont il était l'objet et exprima l'espoir que l'on n'y ajouterait aucun crédit. Il déclara que, dans le cas contraire, il demandait à être relevé de ses fonctions et à devenir un simple citoyen.

Les hommes de la Terreur étaient de moins en moins disposés à considérer d'un œil favorable la conduite de Paoli et des véritables amis de la liberté, d'autant plus que les membres de la Convention étaient renseignés, sur ce qui se passait en Corse, par des intrigants et des jaloux. Paoli cependant continuait à avoir la même attitude et à obéir aux mêmes principes de liberté et d'amour de la Patrie. Mais son esprit de modération ne servait guère qu'à encourager les fauteurs de désordre et à le faire mal juger. Cependant le bruit de sa démission prochaine s'était répandu dans toute l'île et le Conseil général, réuni le 19 février 1793, lui envoya une adresse pour lui exprimer sa confiance, l'espoir de le voir rester en fonctions, laisser entendre enfin que son départ serait une ruine pour la Corse. Une copie de cette adresse fut envoyée aux repré-

sentants de la Corse à la Convention. Cette Assemblée eut à s'occuper de l'affaire dans sa séance du 2 avril. Escudier déclara que Paoli soumettait la Corse à un joug insupportable. Il lut une adresse de la Société républicaine de Toulon où on reprochait à Paoli d'armer en secret des Suisses, d'organiser une sorte de Bastille, et d'être la cause indirecte de l'échec des Français dans leur entreprise sur la Sardaigne. Un autre membre de la Convention, Lasource, alla jusqu'à dire que Paoli s'était fait faire un trône sur lequel il montait de temps en temps pour voir si cela lui allait bien. Barrère l'accusa de faire le jeu de l'Angleterre et Marat l'appela « lâche et intrigant ; c'est un illuminé, dit-il, qui veut soumettre la Corse à son joug. » Il demanda et obtint que Paoli, ainsi que Pozzo di Borgo, seraient déférés devant la Convention. Des plénipotentiaires chargés de l'exécution de cet ordre furent nommés ; parmi eux se trouva Saliceti. Paoli écrivit peu après : « Quelle que soit la situation dans laquelle je puisse me trouver à l'avenir, je déclare que la cause de la liberté en France ne peut m'être indifférente. Si ce pays retombe en esclavage, alors je renonce à tout espoir de voir se réaliser mon rêve de liberté pour les petits états. Ce que je veux, c'est la liberté de mon pays uni à la France ». Malgré les dangers qu'il courait, Paoli était presque décidé à se rendre à Paris ; seul son état de santé l'empêcha de faire ce voyage qui aurait sans doute entraîné sa mort.

Il adressa à la Convention une lettre où il expliquait pourquoi il devait renoncer à ce voyage ; il disait que s'il gardait une reconnaissance éternelle à l'Angleterre, il ne pouvait être parjure à la France : « Si j'ai eu une influence en Corse, je m'en suis servi pour protéger les veuves et les orphelins. Si pourtant vous estimez que je suis un danger pour mon pays, je suis prêt à le quitter ». Il envoya cette lettre à Lacombe, commissaire de la Convention. La Convention suspendit la mesure prise précé-

demment, mais Paoli dit à ce propos : « Cet ajournement n'est qu'un piège pour inviter le peuple à m'arrêter ». Napoléon, alors âgé de 23 ans, envoya un écrit pour défendre soi-disant Paoli, mais cet écrit contient tellement d'inexactitudes voulues qu'il est un peu suspect, ce qui n'est pas étonnant si l'on songe qu'un peu plus tard Napoléon deviendra un ennemi de Paoli.

Malgré toutes ces calomnies, l'influence de Paoli demeurait cependant grande en Corse. Tous ses pas étaient espionnés.

S'il ne lui arriva pas malheur, c'est que beaucoup de ses compatriotes continuaient à l'entourer de leur estime et de leur affection protectrice. Saliceti s'acharnait à le salir devant la Convention. Le 27 mai 1793, un Congrès convoqué par les amis de Paoli et de la Patrie se réunissait à Corte avec 1.009 députés, ce qui était un record. Paoli y fut appelé, ainsi que Pozzo di Borgo, et tous deux reçus avec enthousiasme. Paoli prononça un discours où il réduisait à néant les accusations lancées contre lui par des Corses de mauvaise foi. Il annonça qu'il déposait tous ses pouvoirs entre les mains de l'assemblée ; celle-ci lui renouvela à l'instant sa confiance. Le Congrès décida également de ne plus reconnaître les citoyens Saliceti, Lacombe et Delcher comme plénipotentiaires de la Convention, de retirer sa confiance aux citoyens Saliceti, Murtedo et Casabianca, députés corses à la Convention, de les mettre en accusation devant cette assemblée et de porter les décisions prises à la connaissance de toutes les communes qui devraient s'y conformer dans la mesure où la Convention n'en déciderait pas autrement (reconnaissance tacite de la souveraineté de la Convention). On ouvrit une souscription pour la bonne cause (30.000 fr. immédiatement recueillis) et on déclara les familles Bonaparte et Arena traîtres à la patrie. Le reproche fait à la première d'avoir voulu livrer la Corse de nouveau à Gênes n'était pas fondé, mais il était vrai que Napoléon

avait pris parti pour les Jacobins contre Paoli ; il dut s'enfuir avec toute sa famille en France. La réserve contenue dans les décisions du Congrès s'explique par le fait que Paoli espérait que les éléments modérés finiraient par triompher à la Convention. En réalité la Corse fut bientôt en guerre avec les troupes françaises et contre les partisans de la France. Il y eut des combats sanglants et des pertes sérieuses pour les Français. La lutte des partis fut atroce et ruina l'île. Saliceti et Delcher partirent pour Paris et parvinrent, le 17 juillet 1793, à faire déclarer Paoli traître à la Patrie et hors la loi. C'était la séparation d'avec la France que Paoli s'était tant efforcé d'éviter. Cependant il ne pensait plus à réaliser le rêve de sa jeunesse ; il se rendait compte que l'indépendance complète de la Corse était une chose plus irréalisable que jamais. La France, attaquée de toutes parts, était facile à battre, mais on ne pouvait prévoir les suites d'une telle attitude. D'ailleurs les troupes françaises occupaient encore les places fortes de l'île ; les troupes corses étaient épuisées et la lutte des partis déchirait le pays. Paoli demanda à ses concitoyens de sacrifier tous leurs objets en argent pour la bonne cause ; il donna lui-même l'exemple. Il essaya de refaire l'union entre ses concitoyens pour la paix et la liberté. Malheureusement il s'apercevait que la Corse de 1793 ne ressemblait plus à la Corse enthousiaste de 1768 et c'est alors qu'il prit cette décision, qui l'a fait juger si durement, de livrer la Corse à l'Angleterre.

On a prétendu que Paoli y avait songé dès l'année 1790. Cette opinion est sans fondement. En réalité, c'est seulement lorsque tous ses espoirs dans la Révolution française eurent été réduits à néant, qu'il songea à assurer à tout prix la liberté de la Corse, sans pour cela confondre les terroristes avec le peuple français qu'il continuait à aimer. Ce qu'il ne voulait à aucun prix, c'est que la Corse fût la proie des révolutionnaires ou des émigrés

pour lesquels il avait un égal mépris. Les principes contenus dans la Constitution de la première assemblée révolutionnaire étaient exactement ceux qui avaient autrefois inspiré Paoli dans l'élaboration de la Constitution de la Corse. Il avait par conséquent toutes les raisons pour espérer beaucoup de la Révolution et pour désespérer en présence de la Terreur. D'autre part, il est clair que sa véritable patrie était la Corse et non la France et il ne commettait aucune trahison en essayant de sauver son pays qu'il sentait menacé par la France (pas de comparaison avec Dumouriez). Le serment qu'il avait prêté en 1790 devant le Roi et l'Assemblée constituante n'avait plus de raison d'être, puisque le Roi avait été guillotiné et que l'Assemblée était dissoute. Il ne lui restait donc plus qu'à demander à une autre puissance de réaliser l'œuvre que la France se montrait incapable d'accomplir et même menaçait de ruiner. Il fallait chasser les Français de l'île et pour cela faire appel à une puissance ennemie de la France. Tommaseo a écrit : « Paoli a été le soutien de la liberté française tant qu'elle a été pure ; il l'a supportée jusqu'à ce qu'elle devienne de la tyrannie, il y a renoncé au moment où elle est devenue une folie honteuse, pour ne pas renier sa patrie ». En ce qui concerne le choix de la puissance, il n'y avait pas d'hésitation possible. Ni la Russie, ni l'Espagne ne pouvaient l'attirer autant que l'Angleterre qui seule s'était vraiment intéressée à la lutte pour l'indépendance de la Corse contre Gênes. D'autre part la vie politique de l'Angleterre était faite pour inspirer confiance à un démocrate tel que Paoli. Enfin les intérêts de l'Angleterre étaient exactement ceux des Corses (1). Mort de Clément Paoli le 7 janvier 1794, obsèques aux frais de l'État à Corte et

---

(1) Nous rappelons qu'il s'agit ici du compte-rendu d'un livre allemand, dû à l'historien Klose, et de ses opinions, non d'une justification de la conduite de Paoli par M. C. Santelli (Note de la Direction).

discours important qui prouve que les Corses étaient encore très attachés à Paoli.

L'année 1793 se terminait sans apporter à la Corse la délivrance attendue. On n'arrivait pas à s'entendre avec la Convention et les Anglais ne paraissaient pas pressés de venir en aide à la Corse. Ils n'allaient s'y décider qu'après avoir perdu Toulon.

Cet événement ne les empêchait pas de dominer sur la Méditerranée et, au mois de février 1794, l'amiral Hood quitta Plymouth avec mission de chasser les Français de la Corse. Pendant ce temps là, Paoli luttait avec le Français Lacombe. Celui-ci avait eu l'avantage et était parvenu à occuper le rempart de Farinole. Mais les Anglais réussirent à s'emparer immédiatement de points très importants dont St-Florent et Bastia qui résista assez longtemps sous le commandement de Gentili. Calvi se rendit et les négociations commencèrent entre Paoli et les Anglais, sir Gilbert Elliot, plénipotentiaire en Corse, et l'amiral Hood, pour déterminer les conditions d'occupation de la Corse par les Anglais. Le 21 avril 1794, les deux personnages en question envoyèrent à Paoli un écrit dans lequel il était dit que l'Angleterre venait en aide à la Corse « pour lui permettre de reconquérir à nouveau les droits d'un peuple libre et indépendant et assurer le fonctionnement de son ancienne constitution, de ses lois et de sa religion ». Ils demandaient de soumettre ces décisions au peuple corse et de prendre son avis. Paoli convoqua à Corte un congrès pour le 8 mai en expliquant encore une fois comment il avait été amené à accepter le concours de l'Angleterre. Le 10 juin, ce Congrès se réunit à Corte. Paoli fut élu Président ; Pozzo di Borgo et Musselli secrétaires.

Le Général ouvrit la séance par un discours où il justifiait son attitude. L'assemblée l'approuva. On rédigea une proclamation dans laquelle on décidait de se séparer de la France et de s'unir à l'Angleterre. On nomma un

comité chargé de rédiger une constitution pour déterminer les liens de dépendance envers la couronne britannique. Paoli s'entendit avec Elliot sur ce projet qui fut finalement adopté par l'assemblée, le 19 juin 1794 (détails de la Constitution, voir page 251 et suivantes). Le roi d'Angleterre nommait un vice-roi. Ce projet lui devait être soumis et Sir Elliot jurait, au nom de Sa Majesté de respecter la liberté des Corses, conformément à la loi et à la Constitution. Ce projet fut signé par tous les députés et douze d'entre eux furent délégués auprès de sir Elliot pour lui en présenter une copie. Puis Paoli et les membres de l'assemblée prêtèrent serment de fidélité au roi George III comme roi de la Corse. On célébra à Corte cet événement par des fêtes. On envoya une adresse de remerciements au roi en lui rappelant respectueusement que la couronne n'avait pas été conquise par le roi mais qu'il avait accepté la couronne qui lui avait été offerte et à des conditions précises, garantes des droits du peuple.

Paoli se félicitait de la réunion de la Corse à l'Angleterre et y voyait les meilleures promesses de bonheur pour ses compatriotes. « La Corse unie à la France n'était plus la Corse. Unie à l'Angleterre, elle est aussi libre que l'Angleterre et elle est garantie contre les désordres intérieurs ». En somme Paoli, par la force des choses et des événements, a changé plusieurs fois d'opinion sur la meilleure voie à suivre pour assurer à son pays la liberté et la paix. On ne peut songer à lui en vouloir. Il était naturel qu'en 1794 il comptât plus sur l'Angleterre que sur la France pour réaliser son rêve. Malheureusement l'Angleterre ne tint pas sa parole. En Angleterre, tout le monde n'était pas satisfait de savoir que la Corse avait une constitution meilleure que celle de l'Angleterre elle-même. Bastia fut enlevée aux Français et Calvi fut également pris par les Anglais après une longue résistance. Gilbert Elliot fut nommé vice-roi de la Corse, mais ce

fut Pozzo di Borgo, le Président du Conseil d'Etat et futur Secrétaire d'Etat, qui fut le véritable chef de la Corse. Paoli eut bientôt lieu d'être mécontent de ce qui se passait. Pozzo di Borgo gouvernait selon son plaisir au nom et à la place d'Elliot. On réclama des impôts énormes qui mécontentèrent tout le monde. On corrompit les députés, on menaça de supprimer tout parlement. Mais on ne s'occupait guère d'organiser la défense de l'île, au grand désespoir de Paoli. Il écrivit plusieurs fois à ce sujet à Pozzo di Borgo qui voyait ces interventions d'un très mauvais œil. Napoléon se rendait compte de la négligence des Anglais et, dans une lettre du 22 septembre 1794, il exprimait l'avis qu'il ne serait pas difficile d'enlever la Corse aux Anglais. Il y avait beaucoup de mécontents dans l'île et leur nombre augmentait tous les jours. En Angleterre, on se faisait peu à peu à l'idée de céder la Corse à une autre puissance et, le 30 décembre 1794, un membre du Parlement déclara que la Corse serait toujours une « source intarissable de dépenses, de jalousies et de dangers de toutes sortes ». Le favoritisme régnait d'une façon éhontée et le gouvernement d'Elliot était assez maladroit pour attaquer même Paoli. Pozzo di Borgo lui présenta Paoli comme un concurrent dangereux et même comme un ennemi. Pozzo se permit même de briser de ses mains le buste de Paoli qui se trouvait dans la salle des séances du Parlement.

On a répandu le bruit que Paoli était mécontent parce qu'on ne l'avait pas nommé vice-roi de la Corse. « Quel caractère ! » répondait Paoli avec mépris en parlant de ses calomniateurs. Au contraire, quelles que fussent ses idées personnelles, Paoli fit toujours son possible pour maintenir dans l'esprit de ses compatriotes la fidélité envers l'Angleterre comme il l'avait fait envers la France lorsqu'il croyait que la France était capable d'assurer le bonheur de son pays. Le gouvernement du Vice-roi eut le front de lui offrir un poste subalterne dans les Ponts

et chaussées et Paoli accepta sans récriminer. Il écrivait : « Je suis vieux et j'ai fait pour mon pays tout ce que j'ai pu ».

George III écrivit à Paoli que sa présence en Corse ne servait qu'à augmenter le nombre des mécontents. C'était un ordre auquel Paoli pensa d'autant plus à obéir qu'il y voyait un moyen d'apaisement. Il se rendit aussitôt à St-Florent où il fut salué par les Anglais et par une foule de ses compatriotes. Puis il s'embarqua, après avoir adressé au Vice-Roi une longue lettre.

Il arriva à Londres en automne 1795. Ses lettres respirèrent la plus grande confiance dans l'avenir et la plus grande tranquillité de conscience. Il se plaint seulement de la misère matérielle.

Pendant ce temps-là, Bonaparte, qui poursuivait ses succès en Italie, songeait à rendre la Corse à la France. Il y eut un échange de lettres entre le général Gentili et Andrei, représentant du peuple à Paris, sur les moyens à employer pour remettre la Corse sous la souveraineté du Directoire. Au mois de juin 1796, le chef de bataillon Bonelli débarquait à Bocognano porteur des instructions de Napoléon. Celui-ci trouva la population tellement mécontente des Anglais que son œuvre s'en trouva facilitée. Des troupes françaises occupèrent Livourne, puis, sous la direction du général Casalta, débarquèrent le 27 octobre 1796 au Cap corse. Les Anglais s'enfuirent sans opposer de résistance, en laissant vivres et armes. En peu de jours ils étaient chassés de l'île et les Français en reprenaient possession après dix-sept mois d'occupation effective des étrangers.

Ce retour de la Corse sous le drapeau français marque la fin de la vie publique de Paoli. Il conseille dès cette époque à ses compatriotes de ne pas faire d'efforts inconsidérés pour secouer la tutelle des Français (révolte d'Achille Morati et complot russe, p. 282). Il écrit : « Il semble que notre pays jouisse à nouveau de la liberté.

En somme peu importe d'où il tient ce bienfait pourvu qu'il en jouisse ». Sa confiance dans la France renaît avec les nouvelles qu'il reçoit (paix d'Amiens). « Il faut louer le ciel, dit-il, d'avoir fait tourner les événements de telle sorte que la France ait de nouveau de bonnes lois et la liberté. Notre pays va trouver le bonheur dans sa collaboration avec la France ». Il se réjouit de voir que celle-ci songe à développer les écoles en Corse.

Envers Bonaparte, il fait preuve d'une grandeur d'âme peu ordinaire. Il était fier de son compatriote et il souhaitait seulement que Bonaparte se désintéressât moins de sa petite patrie. Il aurait voulu sinon pouvoir retourner en Corse, du moins se rendre en Italie, à Naples où reposait son père, pour être enterré dans le même tombeau. Son vœu ne put se réaliser. Sa santé lui permettait de moins en moins d'entreprendre de voyage. Il finit ses jours à Londres, dans une maison de la rue d'Oxford.

Son âme resta pénétrée jusqu'à la fin de l'amour de la patrie et de la liberté. Ce qui l'intéresse, ce sont moins les Corses que la Corse. Il songe constamment à la prospérité de son petit pays et il ne manque pas de faire de violents reproches à ses compatriotes qu'il accuse de négliger la culture des terres. Pour conserver l'école qu'il avait fondée à Corte, il lègue une somme de 500 sequins florentins ou mille écus français, destinée à la création de trois chaires (religion, morale, philosophie). Il voulait que Corte demeurât le centre de la vie intellectuelle de la Corse à cause de sa situation géographique et de son passé historique. Il lègue aussi une somme de 200 écus pour fonder une école dans son pays natal : Rostinu. La consolation de voir ses dons acceptés par le gouvernement de Napoléon lui fut refusée. Il n'obtint pas non plus que ses papiers fussent conservés à Morosaglia : en effet on n'a jamais pu retrouver ces papiers qui seraient si importants pour l'histoire de cette période. Sa dernière

lettre date du 4 mars 1806 ; elle est adressée à Padovani. Il déclare qu'il ne voudrait pas recommencer sa vie.

Il mourut à Londres le 5 février 1807 après trois jours de lit. Il fut enterré le 13 février au cimetière de Saint Pancrace, à Londres et, au mois d'avril, ses amis lui firent élever un monument dans l'abbaye de Westminster, tandis que Rostinu, de son côté, élevait à sa mémoire une colonne de bronze.

César SANTELLI.

---

## LE CHANT CORSE

---

### II

Une île à la nature agreste et simple, à la flore luxuriante et parfumée, voilà ce qu'est la Corse. Telle une jeune Algérienne, de façons et d'aspirations modestes, au regard pétillant d'intelligente gaieté, à la poitrine gonflée de jeunesse et de volupté...

Et de poésie aussi. Mais une poésie dolente, qui part du cœur, et qui s'adresse surtout au cœur. Un chant qui semble venir de la terre, qui sent tous les arômes, qui exprime toutes les sensations de la nature.

Voyons quelques poètes, romanciers, narrateurs, impressionnistes qui peuvent nous aider à fixer définitivement l'origine et la nature du chant corse, comme nous en avons défini la race.

Miriam Harry notait tout récemment dans « *Les Derniers Harems* », qu'elle a vu des pleureuses arabes chantant, sur la tombe, les mérites du mort, comme ont fait de tous temps les pleureuses corses.

Dans une de ses nombreuses études sur les mœurs des peuples africains, le capitaine Lemaire signale que dans le village de Mon'n'goyo (Congo), à l'enterrement d'une femme, « toutes les femmes gémissaient sur un ton de

psalmodie lamentable... » Elles chantaient : « Pourquoi restes-tu sans mouvement ?... Quel homme méchant t'a mangé le cœur?... etc. »

Et cela fait penser à cette pleureuse corse qui chante au-dessus du corps de sa fille : « Benoitte, chérie de ta mère, montre-moi tes blessures..., etc. »

Déjà chez les Ibères, écrit E. Aubin, « le chant était des cris où se mêlaient le désir sexuel, éveillé par la douceur du climat, et la nostalgie des pays dont ils avaient dû s'éloigner. » (1)

Des cris, sans doute, mais non des cris dépourvus d'une certaine harmonie. Avant la psalmodie la voix savait prendre des intonations touchantes par le charme qui s'en dégageait. Nous n'avons pour cela qu'à nous en rapporter à certains oiseaux. Leur chant n'est qu'une répétition ordonnée, cadencée, de cris, qui forment une véritable, une admirable harmonie.

La même note se retrouve chez les Berbères, quoique un peu plus développée. Leurs chants commencent ordinairement par des exclamations, telles que « Combien je regrette le passé, qui déjà s'enfuit... » « Oh ! mon Dieu !... ». « ...Les jours de joie et de plaisir sont finis !... ». « Les soirées douces » (2), etc.

Même note dans les chants sortis du folklore antéislamique, innombrable et si divers. Même note chez les poètes, Tarafa, Shanfara, Nalégha, Am'rou, Ben Keldun, Ben Helsa, Antara, Soheir, Am'roulkaïs, et tant d'autres moins connus. Même note dans le Coran, et dans les chants islamiques... Et enfin même note dans les chants corses, andalous, cantabres, kabyles, etc., etc.

« Oh ! ma mère, nos peines !... » clame cette jeune fille corse qui pleure près des cadavres de ses frères assassinés : « Oh ! ma mère, ce soir !... Oh ! ma mère, de-

(1) E. Aubin : **La Maroc.**

(2) E. Aubin : *Idem.*

main !.., Qui est-ce qui nous fera notre pain samedi prochain? » Dans tous les chants corses, plaintes ou exaltations, « les voix se lamentent, gutturales et profondes, déjà entendues, dirait-on, dans les cafés arabes du Sahol... Il y a de la mélopée du muezzin dans la monotonie attristée de cet appel... Il y a de la passion espagnole, dans cette note sourde... comme une sauvagerie ardente et sombre... » (1)

Et un autre écrivain, non moins poète, et non moins impressionniste, observe : « Les airs corses ressemblent à ces airs arabes qui s'émettent par le nez, autant que par la bouche, avec des notes soutenues et de brusques chutes » (2).

Ici certains esprits paresseux, ceux surtout qui sont partisans du moindre effort, toujours disposés à accorder au peuple corse une origine italienne, pourraient observer qu'il est singulier que le chant populaire corse se soit si peu modifié ; qu'il ait pu garder son accent primitif, et n'ait pas subi, à l'exemple des autres chants populaires, avec le temps, les influences venues du dehors.

L'explication en est simple. Les Corses savaient qu'ils étaient les *balari*, les « éloignés » du pays de leurs ancêtres. Et à cause de cela peut-être, si singulier que cela paraisse, ils entendaient rester dignes d'eux, en repoussant tout ce qui leur est suggéré, ou imposé du dehors. Cet esprit vit toujours chez le Corse d'aujourd'hui. Il reste, par sa nature, réfractaire à tout progrès, quoiqu'il sache qu'il en est la première victime. Peu communicatif, il se méfie par instinct de tout ce qui lui vient d'ailleurs « que des siens ».

C'est ainsi que nous le retrouvons lui-même, on pourrait dire « intact », malgré tous les bouleversements survenus pendant le Moyen Age, et qui affectent pourtant

---

(1) J. Lorrain : **Heures Corses.**

(2) Paul Bourde : **En Corse.**

tous ses autres « frères » des pays méditerranéens. Quant à la similitude de sa langue, et de sa race avec celles de l'Italie, elle est toute récente, puisqu'elle ne remonte, tout au plus, qu'à la période post-romaine.

Au Moyen Age, la langue italienne a remplacé le latin. La terminaison *us*, si usitée en latin, a fait place à l'*i* simple. Tandis qu'en Afrique on dit : « un tel, fils ou frère d'un tel, en Italie tous les fils de Petru (Pietro) sont devenus des Pietri, nom de famille auquel on ajoute un nom propre. Cette règle se trouve introduite en Corse dès le XII<sup>e</sup> siècle, et comme officiellement, par la longue occupation pisane d'abord, génoise ensuite. Mais le langage et l'étymologie des noms de famille ne sont pas le chant, qui reste toujours, avec sa note primitive, la propriété sacrée de l'âme corse.

L'écrivain italien Tommaseo, rentrant de Corse à la fin du printemps de 1836, écrit, comme si cela était exact : « Je viens de faire un voyage en Corse ; mais la Corse, c'est l'Italie ». Cependant, si nous parcourons son livre : « *Canti popolari Corsi* », nous n'y trouvons rien qui justifie cette affirmation. Pas une ligne, pas un mot, qui laisse apparaître la moindre parenté entre le caractère du Corse, et celui du Calabrais, du Lucquois, du Génois, etc. Absolument rien de semblable quant au fond.

Force nous est donc de reconnaître au caractère corse son unité et sa personnalité propre. Si les Italiens furent nombreux dans l'île pendant l'occupation génoise, ils venaient comme artisans, colporteurs, ouvriers ou fonctionnaires. Ils étaient « de passage ». Ils étaient tenus « à l'écart » par les habitants. Pour ceux-ci c'était déchoir, faillir à leur dignité de race, « se compro-

---

(1) Parmi les mots berbères corsisés, on peut citer le mot **aït**, très usité au Maroc, qui veut dire, repos, fête. En Corse, **aït** veut dire : respiration, d'où se reposer un peu. Or le village Corse d'Aït (lieu de repos) est devenu, Aïti. Ses fondateurs ou premiers occupants, sont appelés : Aïtelli. (Note de l'Auteur).

mettre », comme on dit encore aujourd'hui, que d'entretenir des relations avec les étrangers. Quant aux Italiens qui séjournèrent longtemps en Corse, ou qui s'y fixèrent définitivement, ils adoptèrent, avec fierté, l'esprit et les mœurs des Corses. Ils devenaient Corses de sang et de caractère.

Oui, les Corses se faisaient un honneur « de ne pas changer, de faire comme faisaient leurs vieux ». Ils restaient fidèles au mot « amazirgh », qui voulait dire avant tout « maître ». Ne supporter aucune domination, si ce n'est celle de Dieu. Car il n'est pas d'hommes au monde dignes de les dominer. Plutôt la mort.

Aller se battre, si ça leur plaît ; servir quelqu'un par reconnaissance, par dévouement, oui ; par contrainte, jamais. « Il faut avoir des cornes pour se laisser lier comme un malheureux bœuf », et les Corses n'ont pas de cornes. Ce même esprit est célébré par les poètes berbères de toutes les époques :

« Je dévore la poussière de la terre sèche... de peur que quelque bienfaiteur orgueilleux ne s'imagine avoir droit de s'élever au-dessus de moi », chante le poète antique Schanfara (1).

C'est aussi ce que chantent les Corses, du moins au fond de leur cœur, puisque les textes ne nous permettent pas de citer des poètes antiques. Mais nous savons qu'aujourd'hui encore : obéir, se soumettre au premier venu, c'est ressembler au chien : « le plus vil parmi les animaux ». Ce mot de chien est toujours dans la bouche de l'Arabe, quand il s'agit de « cracher » son mépris à quelqu'un, sans honneur, sans courage. « Chien ! fils de chien ! ». Suprême injure !

On peut donc affirmer que l'occupation romaine n'a rien changé chez les Corses : ni mœurs, ni caractère. Rome, c'est le conquérant insatiable, ennemi de leurs

(1) L. Machuel : **Auteurs arabes.**

ancêtres, leur ennemie. Elle a mis trente années pour vaincre le dernier chef numide, Jugurtha. Plus tard Gênes, la Rome moderne, ne vaincra pas les Corses. Une lignée de héros « dignes de leurs pères » la tiendra en échec pendant trois siècles. La fierté farouche qui les anime est indestructible.

Même fierté farouche chez cet autre descendant des Numides, le poète Kolhumm qui termine un de ses chants par : « Jamais, non, jamais, les nations n'apprendront que le courage nous ait manqué et que nous nous sommes soumis à des humiliations » (1).

Or, pour qui connaît un peu l'âme corse, il comprendra que ce cri doit avoir résonné souvent dans les ravins sauvages de notre île. Les habitants qui y avaient élu asile, loin des lâchetés et des humiliations, voulaient bien être les humbles serviteurs de Dieu, mais les égaux de tous les hommes, « même les plus grands ».

Notons que ni Rome, d'abord, ni Gênes, plus tard, ne leur pardonneront cette opiniâtreté chevaleresque. Des jeunes gens, des jeunes filles, souvent des vieillards, sont saisis, attachés, parqués, vendus comme esclaves. En retour on envoie dans l'île des proscrits, des exilés, des esclaves étrangers. « Du déchet », disent les Corses, dédaigneux et moqueurs.

Leur unique réconfort moral est dans leur chant.

Et que peut bien être leur chant à l'époque de l'occupation romaine? Oh! à peu de chose près, le même qu'autrefois. Des invocations, des phrases qui rappellent le souvenir pieux et attristé de leurs ancêtres, des exaltations où se répète le serment de leur rester fidèles. Plaintes, cris, soupirs immuables!...

Et comment ces antiques manifestations de l'âme berbère étaient-elles parvenues en Corse?

---

(1) L. Machuel : **Auteurs arabes.**

Imaginez, remontant à des siècles, à des milliers d'années avant notre ère, des barques, en forme de *ber* ou berceau, apparaissant par groupes dans la plaine immense, mouvante de la Méditerranée; « leur mer » dont elles connaissent si bien les fureurs et la sérénité. Ces barques viennent « du côté du soleil », et sont pleines de voyageurs dont la tête est entourée d'un ruban. Et comme vêtement, un unique manteau grossier, le burnous, le *pelone*...

Elles approchent, ces barques, lentement. La rive Corse les sent approcher, et les montagnes les regardent venir... Et de ces barques s'élèvent des mélopées; de longues plaintes sans paroles, modulées par la brise, au son lointain et triste, s'accompagnant du bas et monotone rugissement de la mer... Ces mélopées sont des pensées, des soupirs répétés, joyeux ou tristes, assez prolongés, pour permettre à la voix de s'étendre, d'atteindre au son harmonieux dont l'âme se berce, nonchalante.

Plaintes ou soupirs lointains, capricieux, « coupés de chutes, où le ton grave alterne avec le ton sourd et bas, et toujours triste. « Ces plaintes, ces soupirs disent le regret d'avoir laissé, là-bas, « sur l'autre rivage », morts ou vivants, les parents, les amis aimés... Ils traduisent, outre la peine du départ, et « la nostalgie de la terre aimée », la longueur des voyages, la violence des tempêtes, ou la douceur des belles nuits étoilées... Enfin l'éternelle appréhension de la colère divine...

Cette note domine dans les chants qui précèdent le Christianisme, et même pendant les premiers siècles qui suivent. Saint Augustin, lui-même, cet enfant d'Afrique, tumultueux, sentimental et mystique, en déborde. Son « *Chant de la Mort* », composé sur la terre africaine, en est tout imprégné. Écoutons-le :

« Oh ! mon Dieu ! où poser mon âme ! Si ce n'est sur une douleur !... quelle que soit la beauté, même celle des créatures?... Elles naissent, et elles meurent ; en nais-

sant elles commencent d'être ; elles croissent pour atteindre leur perfection ; arrivées là, elles vieillissent et meurent... Ainsi elles ne sont pas nées, qu'elles tendent à être davantage ; et plus elles s'empressent d'être davantage, et plus elles se hâtent de n'être plus du tout... Que mon âme ne s'y attache point. Oh ! mon Dieu !... car elles s'en vont, et l'âme qui les aime reste déchirée »...

Nous trouvons ce même ton dans une complainte corse. Une jeune fille abandonnée par son amant se lamente. Et sa lamentation se termine par ce vers : « La Madonne et le Seigneur feront ma vengeance ! »

Où trouver plus de poésie, plus de douceur, plus de profondeur dans la pensée ? Plus d'abandon à la destinée ? « Peut-être, c'était mon destin ! » gémit une autre jeune fille corse dans sa complainte.

Louis Bertrand, l'éminent érudit, admirateur infatigable de Rome, de la Rome païenne, comme de la Rome chrétienne, de la Rome civilisée, autant que de la Rome des Martyrs, Louis Bertrand, l'auteur d'études si approfondies sur les peuples africains, cite une inscription découverte sur une tombe dans le musée des Pères Blancs, à Tunis, et datant de l'époque carthaginoise. Des enfants sont assis près de la tombe de leur mère, qu'ils viennent visiter. Et ils chantent, ces enfants berbères : « Oh ! bonne mère ; nourrice qui nous a donné son lait, qui fut chaste et sobre, toujours ; nous parlons de toi, et tandis que les heures s'écoulaient à rappeler tes vertus, pauvre vieille !... tu dors à côté de nous... » (1).

Quelle ineffable mélancolie, et profonde, et apaisante !

Or ces mélopées qui montaient des barques accostant les rivages de la Corse, ces longues plaintes sans suite, se répétaient après dans les sentiers buissonneux qui montaient le long des collines. Elles allaient résonner dans

---

(1) Louis Bertrand : **Le Jardin de la Mort.**

les forêts touffues, et les ravins profonds peuplés d'échos. Elles se mêlaient au bruit des torrents, et se répercutaient, sonores, dans les conques aux gnomes, aux sylphes innombrables.

Des vagues qui se jouaient sur la rive, aux cimes qui couvraient les pentes alpestres; des plaines basses et fécondes, aux vallées tièdes, encaissées, ces mélodies étaient senties, aspirées, chantées par toutes les choses de la nature corse... Epanchements d'âmes, rappels de souvenirs émus, cris d'extase, sanglots prolongés, invocations aux divinités... Tout un concert mystérieux dont la terre corse, sensible et impressionnable s'imprègne lentement, le long des siècles... et qu'elle apprendra plus tard aux générations successives... qu'elle nous apprend, et que nous chantâmes à notre tour...

« Oh ! quand viendra mon printemps?... quand ferai-je comme l'hirondelle?... Quand cesserai-je de me taire »?... (1).

« Quand je serai sur la mer... sur le bâtiment... exposé à la pluie... au vent. Toujours pensant à toi !... (2)

Notes mélancoliques, apaisantes; pensées, bribes de pensées; pensées qui tiennent du rêve; un rêve doux qui gémit, qui regrette; qui désirerait... mais n'ose exprimer son désir... Un rêve triste... Et son charme est dans cette tristesse même.

« Il aimera demain celui qui n'a pas encore aimé; et celui qui a aimé déjà, aimera demain encore ». (3).

« En écoutant chanter le Corse, dit J. Lorrain, il me semble humer l'âpre et ranimante odeur de genièvre et de lentisque » (4).

(1) Louis Bertrand : **Le Jardin de la Mort**.

(2) Vieille chanson corse.

(3) **Auteurs Arabes** : (Armand Colin, édit.).

(4) Jean Lorrain : **Heures Corses**.

Et Paul Bourde : « En les entendant chanter les Corses, je revoyais dans mes souvenirs les Naïliennes du désert algérien s'étirant les bras dans leurs danses somnolentes » (1).

Le Chant corse est un chant africain.

\*  
\*\*

On a donné plusieurs définitions de la poésie. Mais j'aime bien m'arrêter à celle qu'a donnée M. Henri Brémont. Elle les résume à peu près toutes. Ce sont trois qualités en une seule. Si elles ne sont pas l'expression totale et détaillée de la poésie, elles en disent, du moins, l'origine propre, la source dont le jet s'élançe pour féconder « l'inspiration, l'harmonie dans les paroles, ce qui fait penser ».

En ce qui concerne la poésie corse, ajoutons : « ce qui fait rêver, ce qui fait revivre une tristesse passée, indéfinissable ».

« Je n'en ai pas dormi », me confiait un jour un Corse, à Paris. C'est que la veille, il avait entendu chanter, et chanté lui-même, quelques *lamenti* du pays natal. Le chant avait réveillé en lui les échos d'un rêve millénaire.

Cette poésie, si intensément « revécue » par ce jeune homme, était de la meilleure qualité.

Jules de Gaultier semble avoir bien pénétré dans cet état d'âme qui est le propre du chant corse. Il appelle la poésie : « Une réalité de la vision... au-dessus de la réalité de la vie » (2).

Cela peut s'appliquer excellemment aux inspirations « senties et vécues » par les vocatrices corses. Elles revivaient « par dessus la vie présente » des visions de leurs ancêtres, des époques où le chant était encore à l'état de « langage orphique ». Elles chantaient sous le charme

---

(1) Paul Bourde : **En Corse.**

(2) Jules de Gaultier : **La vie mystique de la nature.**

de ces visions, et répandaient autour d'elles, la faisant pénétrer dans l'âme de leurs auditeurs, une « réalité vivante de ces mêmes visions ». Une réalité en effet, c'est cet apaisement, cette consolation qu'elles obtenaient en « pleurant » leur peine.

Visions traduites en une note musicale qui fut celle de nos primitifs au cours de leurs randonnées interminables, sous les décors les plus divers ; visions dont les campagnes corses à jamais « rassasiées » épanchaient la tristesse, et qui rappelaient si bien « ce langage orphique, qui fut d'abord leur cri (des Ibères) pur et simple, puis le cri modulé, nuancé, avec des intervalles entre les sons qui en faisaient déjà une « phrase musicale » (1).

Voilà qui est bien dit : « Une phrase musicale ».

Cette « phrase musicale », sortie d'Égypte à l'époque ibérienne, fut le chant des pères de la Judée. Elle assembla leurs exclamations grandiloquentes et passionnées. Elle fut ensuite légèrement modifiée, dans les péroraisons sonores, plus douces, des poètes helléniques. C'est d'eux que la reçurent, à leur tour, les poètes latins. Ceux-ci s'en servirent d'ailleurs brillamment. L'alliant à la note nordique, légèrement adoucie, ils en tirèrent des accents dont le monde admire encore l'originalité.

Or, dans sa lente randonnée à travers les pays nord-méditerranéens, l'antique « phrase musicale », avait oublié la Corse. Ici les douceurs de la vie artistique y furent inconnues. « Enfermée dans ses vieilles mœurs, si étrangères à l'ordre moderne, comme elle est enfermée dans ses vieilles maisons, si bien faites pour la guerre, la Corse resta toujours en dehors du mouvement mondial des arts (2).

Ne pouvant plus, dès la première intervention romaine, communiquer librement avec les côtes africaines, et refu-

---

(1) Jules de Gaultier : **La vie mystique de la nature.**

(2) Paul Bourde : **En Corse.**

sant systématiquement tout progrès lui venant d'ailleurs, elle se plaisait à conserver à son chant, cet unique moyen de « jouir de sa souffrance », la marque antique qui le faisait bien le « sien ».

Son chant, c'est la voix de ses ancêtres, le changer, c'est les trahir. Et « rien n'avilit autant que la trahison », dit un proverbe corse. La « phrase musicale » resta intacte avec sa plainte archaïque, comme un besoin perpétuel de l'âme corse.

A ce sujet, on ne saurait exagérer. J'ai été témoin de scènes que je ne saurais oublier. Combien de fois, en effet, dans mon enfance, dans ma jeunesse, n'ai-je pas vu mes camarades, et moi-même, abandonner tout à coup nos jeux turbulents et criards, « fatigués d'être gais », pour entamer une *paghiella* d'où se dégageait une tristesse reposante, et consolante aussi. C'était un besoin, une satisfaction si naturelle pour nous !

Albert Quantin a raison d'écrire : « A l'inverse des autres chants populaires, d'habitude en élan et en épanouissement, les mélodies corses sont des consolations dolentes ou des explosions de fureur » (1). Ajoutons : toujours tristes.

Originalité singulière dira-t-on. Singulière, en effet ; encore inconnue dans aucun autre chant populaire de notre Europe moderne. Mais très commune parmi les tribus de l'Atlas.

Sans doute n'est-il pas exagéré d'affirmer que les changements importés par la civilisation dans la vie sociale des autres peuples berbères méditerranéens n'ont pas été sans rencontrer quelque résistance. Baléares, Sardes, Cantabres, etc., n'ont point oublié leur origine. Cependant on les voit à travers l'histoire céder peu à peu et s'adapter aux influences successives venues du dehors.

---

(1) Albert Quantin : **La Corse**.

Les Corses ne cèdent point. Ils opposent le même dédain pour toute intrusion civilisatrice. A tel point qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un écrivain peut écrire : « La Corse est un morceau du Moyen Age subsistant au milieu de la Méditerranée ».

« Si le gouvernement français avait le moindre sens artistique, il classerait la Corse, si bien enclose et isolée par la mer, parmi les monuments historiques, auxquels il est défendu de toucher » (1).

Le vœu de cet écrivain ne fut jamais exaucé par la France officielle. Ou, ne le fut-il qu'en partie. Le gouvernement français a toujours considéré la Corse comme un monument historique ; mais il a toutefois oublié de lui accorder sa consécration et sa protection gouvernementales. Grandes voies dallées, adductions d'eau, viaducs et aqueducs anciens ont disparu. Il n'est d'intact que son chant.

Son chant se conserva dans sa forme première : une plainte à la note invariable, vivante, s'exprimant dans un cadre très restreint, très limité, mais bien à elle. Telle une âme à son aise prenant meilleure vie dans un corps à son choix, âme et corps s'entendant admirablement pour repousser toute tentative de changement, de « corruption ». Et c'est l'âme qui aura le plus à lutter ; c'est elle qui exprimera, par la voix des pleureuses, sa douleur, sa colère, son désespoir devant la mort. C'est en elle que survivra la voix « du long passé ». Elles tirent de leur cœur des accents auxquels rien ne peut être comparé dans les littératures populaires » (2).

Jean Lorrain, revenant sur ce thème ajoute : « La femme corse est naturellement poète. Il y a comme une sibylle et une prophétesse, dans chaque paysanne ; la

(1) P. Bourde : **En Corse.**

(2) J. Lorrain : **Heures Corses.**

douleur et la vue de la mort réveillent en elle le génie sibyllin ».

Oui, des sibylles, en effet. Mais les sibylles n'avaient-elles pas choisi comme terre d'élection les pays du Nil et de la mer Rouge ; berceau des peuples Ibères et Berbères?...

Des sibylles violentes quelquefois, coléreuses, vengeresses, mais toujours tristes. Toujours en elles cette tristesse qui rappelle la nostalgie d'un passé lointain, la méditation grave pendant les belles nuits étoilées, dans les étendues sans nuages et sans horizon!... L'immense et calme décor au-dessus duquel veille l'Etre Suprême...

M. AMBROSI.

---

## LE ROI THÉODORE A VENISE

Opérette en deux actes

par l'Abbé Jean-Baptiste CASTI (1)

*Mise en musique par Paisello*

---

Traqué par les Génois, qui ont mis sa tête à prix, et par ses créanciers, Théodore de Neuhoff, le célèbre roi de Corse, suivi de son fidèle secrétaire et premier ministre Gafforio, s'est réfugié à Venise, dans une hôtellerie, où il s'est fait inscrire sous le nom de comte Albert. De

---

(1) L'abbé Jean-Baptiste Casti est né à Montefiascone, en 1721, et mort à Paris, en février 1803. Il est l'auteur de nombreuses œuvres très appréciées et dont les principales sont : **Les Nouvelles Galantes ; Poème Tartare ; Rimes anacréontiques ; La Grotte de Trophonius ; Le Roi Théodore à Venise ;** une opérette tirée d'un épisode de **Candide**, le célèbre conte de Voltaire ; **Un Voyage à Constantinople ;** etc...

Notre savant collaborateur M. J. Carabin a bien voulu se donner la peine de traduire et de résumer l'opérette sur le roi Théodore, si peu connue, pour la révéler à nos lecteurs.

son côté, Gafforio se fait appeler Garbolino. Et les deux personnages se tiennent à l'écart, n'ayant de relations qu'avec l'hôtelier Thaddée et sa charmante enfant, Louissette.

Cependant deux autres grands personnages sont eux aussi dans cette hôtellerie : l'ex-Sultan Achmet III et une très jolie femme, Bélise, sœur du roi Théodore.

\*  
\*\*

Revêtu d'une riche simarre, Théodore de Neuhof est assis nonchalamment sur une chaise, dans son cabinet de travail, mélancolique et rêveur ; et Gafforio cherche à le consoler : « Un grand roi comme toi ne doit pas se laisser abattre par l'adversité ».

Théodore lui répond qu'il est pénible pour un monarque d'avoir perdu son trône et de se voir, par dessus le marché, dans la misère la plus noire.

GAFFORIO. — Souviens-toi de Cyrus, de Thémistocle, de Darius. Comme toi, ces héros, nos égaux, ont été frappés par le Destin.

THÉODORE. — Et moi aussi, je la connais l'Histoire ; mais aujourd'hui elle me laisse froid. Seules, des espèces sonnantes et trébuchantes feraient mon bonheur.

Mais voici l'hôtelier. Thaddée vient présenter au comte Albert sa note ; elle doit être « salée » car Théodore fronce le sourcil. Pour l'amadouer, Thaddée s'extasie devant sa superbe simarre et, pour manifester son admiration, il déclare que si Monseigneur le comte Albert avait une lyre, il jurerait qu'il se trouve en présence d'Apollon lui-même. Cependant ce compliment intéressé ne touche guère Théodore. Il est en colère, car il estime que la note n'aurait dû lui être présentée que sur sa demande. Néanmoins il invite son secrétaire à s'entendre avec l'hôtelier pour régler les dépenses qu'ils ont faites jusqu'à ce jour. Le bon Gafforio ne sait plus à

quel saint se vouer, car sa bourse est tellement plate qu'on y chercherait en vain un petit sou. Mais soudain une idée géniale a traversé son cerveau, et il se rassérène. Il promet à Thaddée un entretien qui le satisfera pleinement. Et l'hôtelier se retire. Alors la charmante Lisette, apportant aux deux voyageurs une tasse de café, pénètre dans le cabinet. Elle remarque que le comte Albert est soucieux et mélancolique; compatissante, elle cherche à le reconforter.

Théodore lui répond : « Toi seule, chère Lisette, par ta gaieté et tes beaux yeux, peux dissiper le mal qui torture mon cœur. »

Mais Lisette, qui aime éperdument le marchand Sandrino, son fiancé, ne voit même pas que le comte Albert la regarde avec des yeux enflammés et se retire.

En tête-à-tête avec son roi, Gafforio lui reproche de se laisser aller au découragement. Il n'a plus d'argent, il est vrai, mais il ne doit pas perdre espoir. Et pour l'instant, il lui donne le conseil de vendre sa simarre. Avec l'argent qu'il en retirera il pourvoiera, pendant quelques jours, à ses besoins les plus urgents.

Mais Théodore proteste énergiquement. Jamais il ne consentira à se défaire d'un riche vêtement qui lui rappelle sa condition royale. S'il prolonge son séjour à Venise, c'est parce qu'il attend les subsides que lui ont promis les gouvernements amis. D'ailleurs il aime follement Lisette, qui semble fort peu se soucier de son amour; mais il a l'espoir de la séduire un jour.

Gafforio lui répond que les grands hommes n'ont jamais dédaigné l'amour. Il s'efforcera de circonvenir Lisette; quant à Thaddée, il saura le mettre à la raison. D'autre part, il surveille attentivement les Génois et il n'a rien à redouter de leur part; en défendant la vie de son roi, il défend aussi la sienne.

Gafforio parti, Théodore s'abandonne à ses tristes pensées. « A quoi me sert d'avoir conquis un royaume

si, timide et misérable, je suis obligé de fuir et de me cacher. Et à quel coquin, Gênes donnera-t-elle la rançon de ma tête ! En tout homme que je rencontre, je vois un assassin. A chaque pas que je fais, je redoute une embûche, un coup d'arquebuse, de pistolet ».

...Puis ses pensées vont à la cruelle Lisette : « Il me semble qu'un furieux amour mette mille démons dans mon cœur... mais la crainte de la mort amollit ma passion, obscurcit ma gloire... ».

Pendant que le pauvre roi se lamente, Lisette et ses compagnes sont occupées à des travaux divers. La charmante enfant chante et les autres jeunes filles reprennent en chœur après elle :

« O jeunes filles amoureuses, voulez-vous me dire, je vous prie, ce qu'est l'amour ? Est-ce une joie divine ou un martyre ? Lorsque je n'entends pas mon cher Sandrino, j'ai beaucoup de chagrin ; mais si, à mes côtés, il m'avoue son amour, alors je me sens heureuse. »

Or Sandrino, en se faufilant adroitement entre les compagnes de Lisette, est, à son insu, derrière elle. Dès qu'elle s'est tue, il répond : « Si tu veux, chère Lisette, savoir ce qu'est l'amour, écoute : c'est un petit enfant qui aime le plaisir ; il est tendre et beau comme toi... » Et les deux amoureux chantent ensemble : « Aux douces palpitations de mon cœur, je comprends maintenant ce qu'est l'amour... ».

Puis Lisette et Sandrino se mettent à bavarder tendrement. Sandrino engage sa fiancée à se méfier du comte Albert, un aventurier, un fourbe.

De son côté, Lisette lui apprend qu'un bien singulier voyageur, un Arménien, à en juger par le costume qu'il porte, s'est fait inscrire à l'hôtellerie sous le nom de Nicéphore ; et cet homme, avec son visage sinistre et ses horribles moustaches, l'a terrifiée.

Enfin les deux amoureux se séparent à regret, et Sandrino se promène dans les jardins. Le voici en pré-

sence de l'Arménien. A sa grande surprise, il reconnaît le sultan Achmet III qui, jadis, l'a reçu dans son palais. Achmet, qui n'est pas enchanté de se voir démasqué, recommande à Sandrino de ne pas dévoiler son identité. Il a été détrôné, lui raconte-t-il, par son cher neveu Mahomet qui l'a fait enfermer dans le Vieux Sérail, en attendant de le faire étrangler. Mais Achmet a pris la poudre d'escampette, emportant de l'or et des pierres précieuses. Il confie au marchand qu'il a entrevu à l'hôtellerie une charmante femme et qu'il s'en est épris.

Sandrino, compatissant, le console en lui affirmant que cette femme est une étrangère et que, s'il sait s'y prendre, il pourra arriver à ses fins, car Bélise n'est pas très vertueuse. D'ailleurs il la verra et lui parlera. Cependant il croit utile de lui donner quelques conseils, attendu que les femmes occidentales ne s'éprennent volontiers que des hommes bien élevés. « Chez nous un homme qui a de l'éducation présente ses hommages aux belles dans un langage courtois. On aime, ici, un cœur tendre et des manières distinguées ; on hait les personnes altières. Si le vent mugit avec fureur, si la mer est en courroux, le passager et le matelot les redoutent. Mais si un doux zéphyr fait rider la surface de l'eau de la plage sablonneuse, on la regarde avec satisfaction. »

Notre Turc est stupéfait ; il estime que les Occidentaux ont une drôle de façon de courtiser les femmes. A Constantinople, on y met moins de formes.

Pendant que Sandrino fait un cours de morale à l'ex-sultan, Thaddée, par un trou dissimulé dans la cloison de la chambre de Théodore, écoute ce que celui-ci dit à son secrétaire et s'esbaudit d'entendre Gafforio l'appeler Sire. Mais voici que le secrétaire-ministre a quitté les appartements royaux. Apercevant l'hôtelier, il se jette à son cou.

Cette manifestation de sympathie fait loucher notre hôtelier. Il se souvient que le comte Albert n'a pas

acquitté la note qu'il lui a présentée, et il craint que son secrétaire ne veuille le payer en monnaie de singe. Après les embrassades et les compliments de Gafforio, il réclame donc son dû. Mais celui-ci lui donne le conseil de ne plus importuner son maître, qui est très riche et lui donnera bien plus, car il est généreux quand on se montre aimable avec lui. Puis il lui révèle que le comte Albert est un puissant monarque, le grand roi des Corses; qu'il aime Lisette et veut l'épouser. Le mariage sera d'abord tenu secret puis rendu public, et alors sa fille deviendra reine. Thaddée en est confus, hésite et ne peut croire à un tel bonheur. Mais Gafforio lui montre les papiers du roi Théodore et sort de sa poche le sceau de l'État, un sceau énorme. Puis fier d'avoir accompli une utile besogne, il se retire.

Maintenant convaincu de l'immense honneur qu'un mariage inespéré va faire rejaillir sur sa famille, Thaddée s'empresse d'appeler Lisette et lui annonce qu'elle a le bonheur inespéré d'être demandée en mariage par un puissant monarque, le roi Théodore, qu'elle connaît déjà sous le nom de comte Albert.

La pauvre enfant est loin de partager l'enthousiasme de son père pour une telle union; elle adore son fiancé et le préfère à tous les rois de la terre. « Mais quelle espèce de roi est ce Théodore? », demande-t-elle à son père.

Et celui-ci de répondre: « C'est le grand roi de Corse; et le Ciel te destine à être la femme de ce souverain: tu seras reine; et du sein de la reine des Corses sortiront des héritiers, une douzaine au moins, qui étonneront le monde; et ses fidèles sujets rendront ensemble hommage à la fille et au père ».

Restée seule, Lisette s'abandonne à d'amères pensées. A la royauté que le Destin lui offre, elle préfère l'amour de l'homme aimé.

Soudain, elle aperçoit Sandrino et Bélise qui semblent comploter. La jalousie la mord; elle se cache pour sur-

prendre leur conversation. Elle entend le mot amour. Elle est persuadée que son fiancé la trompe avec Bélise. Elle entre dans une colère furieuse et se retire, ne voulant plus entendre la suite de la conversation.

Sandrino, cependant, ne prêche pas pour sa paroisse ; il parle à Bélise de l'ex-sultan. De son côté celle-ci raconte au marchand sa triste vie. Elle naquit en Westphalie. Restée orpheline et abandonnée par son frère, le comte Théodore de Neuhof, elle épousa un étranger et, en sa compagnie, quitta sa patrie. Un jour, son époux l'abandonna et, depuis, méprisant tous les hommes, elle va, seule, à travers le monde. A quiconque lui offre son amour, elle ne donne ni refuse son cœur. Elle écoute tous les hommes mais ne se lie à aucun.

Achmet survient. Se tournant vers Sandrino, il gronde : « La femme qui te parle est celle que j'aime ».

SANDRINO. — Vous voulez savoir son nom : elle se nomme Bélise.

BÉLISE. — Votre humble servante, Seigneur.

ACHMET. — Alors suis-moi.

BÉLISE. — Quelle impertinence ! Veuillez être plus respectueux.

ACHMET. — Ma faveur est descendue sur toi comme la rosée du matin sur les fleurs.

BÉLISE. — Mais je ne tiens pas le moins du monde à être arrosée, même par la rosée du matin... Cependant si vous vous montrez aimable et poli, je pourrais vous aimer.

Alors Achmet lui présente une superbe bague, en lui disant d'une voix autoritaire : « Prends ce joyau ; aime-moi et tais-toi ».

Bélise repousse dédaigneusement le présent, et le malheureux Turc lui demande comment il doit s'y prendre pour offrir le joyau.

BÉLISE. — En offrant un présent à celle qu'on aime, il convient de la prier de lui faire le grand honneur de

vouloir bien l'accepter. Et alors il arrive que cette femme ait si bon cœur qu'elle consente à recevoir le cadeau.

Allons, mon cher Turc, offrez-moi le présent.

ACHMET. — Je te supplie, Bélise, d'accepter ce joyau et te demande pardon de mon audace.

Bélise prend la bague, fait à Achmet une belle révérence et lui déclare que, s'il met à profit ses leçons, il fera honneur à la Turquie. Puis, se tournant vers Sandrino, elle murmure dans le creux de son oreille : « Si ce niais ne me comprend pas, tu pourras, toi, le renseigner mieux que moi ». Et elle se retire.

Théodore et Gafforio sont de nouveau en présence. Ce dernier apprend à son maître que Thaddée est informé de la présence dans son hôtellerie d'un monarque illustre. Il est d'ailleurs ravi du futur mariage de sa fille avec ce prince. Théodore, lui, n'est pas enchanté d'épouser la fille d'un hôtelier. « Que penseront mes sujets de ce singulier mariage ? » demande-t-il à son secrétaire.

Gafforio rit dans sa barbe, car il se rend bien compte que son maître ne l'a pas compris. Ce mariage n'est qu'un vulgaire expédient pour se procurer de l'argent. Si plus tard il ne plaît plus, il est facile de le dissoudre. Pour le vulgaire seulement, l'hymen a des liens indissolubles, mais pour un grand roi, le divorce est chose facile à obtenir.

THÉODORE. — Mais que dira la postérité ?

GAFFORIO. — Les vivants, Sire, agissent toujours à leur guise et se soucient fort peu de ce qu'on pourra leur reprocher lorsqu'ils seront morts.

Entre temps, Thaddée, qui discute avec sa fille sur l'opportunité d'un mariage inespéré, finit par convaincre Lisette. Très honorée d'être un jour reine des Corses et se croyant trompée par Sandrino, elle déclare hardiment à Théodore qu'elle est fière d'être aimée par un puissant monarque dont elle partage désormais l'amour : « Ta volonté sera la mienne ».

Quant à l'infortuné Sandrino, qui assiste à cette scène d'amour, il ne peut s'expliquer le revirement inattendu de celle qu'il adore. Il s'imagine que l'appât d'une couronne royale l'a rendue folle. Et Thaddée, en bon hôtelier philosophe, clame que la possession d'un trône est suffisante pour qu'une jeune demoiselle se montre cruelle à l'égard de son premier fiancé.

De son côté, Bélise chaperonne l'infortuné Achmet et l'oblige à se plier à tous ses caprices. Cet homme redoutable est mené en laisse par une femme, comme un jeune caniche.

Mais Théodore, Bélise, Thaddée, Gafforio, Lisette, Sandrino, Achmet, se trouvent tous en présence. Tous parlent à la fois, tous s'interpellent. Théodore et sa sœur, à leur grande surprise, se rendent compte qu'ils sont dans la même hôtellerie ; l'identité du roi des Corses et de l'ex-sultan est découverte. Alors tous prennent la poudre d'escampette, abandonnant l'infortuné Thaddée qui reste planté là comme un pieu.

(*A suivre*).

J. CARABIN.



# Lettres de Napoléon

---

On vient de découvrir, au cours de travaux d'aménagement du Kremlin, dans une cassette, 360 lettres de Napoléon I<sup>er</sup>, qui avaient été abandonnées en 1812. La cassette contenait, en outre, des plans stratégiques de l'Empereur et diverses correspondances de lui avec le tzar Alexandre I<sup>er</sup>, avec son frère et avec Murat. Nul doute que les Soviets ne monnayent rapidement ces reliques, comme un simple Grand-Duc autrichien, ou, pour rester en Russie, ils n'agissent comme avec le manuscrit du *Codex Sinaiticus*, dont j'ai raconté l'histoire dans la *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes* de juin 1934 : *Quelques réflexions sur un vieux manuscrit récemment vendu par les Soviets au British Museum*, p. 263 et suivantes. Cette fois, il faut espérer qu'il ne se trouvera personne pour révoquer en doute l'authenticité de ces documents napoléoniens, car il s'était trouvé un journaliste et en Angleterre — je fais allusion à l'article du *Sunday Dispatch*, qui a eu les honneurs d'une citation dans *Books Abroad* d'avril dernier, page 151 — pour prétendre que le Codex, ainsi vendu par les Soviets, était une falsification ! (1). A propos de lettres de Napoléon, il me revient à la mémoire que la plus ancienne que l'on possède de lui fut mise en vente il y a un peu moins de dix ans, à Paris, et ne comprend plus que les deux premières pages. Elle fut écrite au Collège de Brienne, où Bonaparte, qui comptait alors près de 14 ans, y était pensionnaire depuis cinq années. Voici son texte original

---

(1) Voir, à propos de l'origine de cette légende, qui remonte au falsificateur Constantin Simonidès en 1862, le très intéressant article de M. René Puaux : **Le Comte de Marcellus et le faussaire Simonidès**, dans le **Temps** du 7 juillet 1934.

et l'on verra que l'orthographe n'en est pas précisément le fort :

Je vous écris pour vous informer du passage de mon cher père par Brienne pour aller à Paris conduire Mariana (*sœur de Napoléon*) à St Cirq et tâcher de rétablir sa santé et il est arrivé ici le 21 avec Luciano (*Lucien Bonaparte*) et les 2 demoiselles que vous avez vues il a laissé ici ce dernier qui est âgé de 9 ans et grand de 3 pied 11 p. 6 lignes il est en 6<sup>e</sup> pour le latin va apprendre tous les différentes parties de l'enseignement il marque beaucoup de dispositions et de bonne volonté il faut espérer que ce sera un bon sujet il se porte bien en gros vif et étourdi et pour le commencement on est content de lui il sait très bien le français et a oublié l'italien tout à fait au reste il va vous écrire derrière ma lettre et je ne lui dirai rien afin que vous voyez son savoir faire. j'espère qu'actuellement il vous écrira plus souvent que lorsqu'il étoit à Autun : je suis persuadé que Joseph, mon frère, ne vous a pas écrit, comment voudriez-vous qu'il le fit il ne crut à mon cher père que 2 lignes quand il le fit. Le principal a dit à mon cher père qu'il n'avoit dans le collège ni physicien ni rhétoricien ni philosophe qui eût tant de talent que lui et qui fit si bien une version...

La fin de ce texte précieux se trouve dans le *Supplément à la Correspondance Impériale*, donné en 1887 par le baron A. du Casse. On y rencontre une curieuse appréciation du futur César sur ses frères, ainsi que les quelques mots de Lucien à son oncle, le cardinal Fesch, dont il est question ci-dessus. Le père de Napoléon, Charles — dont j'ai entretenu les lecteurs de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* tout récemment encore (fascicule du 1<sup>er</sup> juillet 1934, colonnes 536-541) — venait de Corse et conduisait sa fille, Marianna, à Saint-Cyr, ainsi, d'ailleurs, que les deux cousines, les demoiselles Casabianca et Colonna. Il était allé chercher son fils Lucien pour le conduire au Collège des Minimes, Joseph, l'aîné, étant alors au Collège d'Autun. Mais on sait que Chuquet et Fr. Masson ont tiré de cette missive tout le profit qu'on en pouvait espérer et nous n'ajouterons rien à ce qu'ils ont dit déjà.

Camille PITOLLET.

Après la lettre du père, en voici une du fils qui, d'après le *Journal de Moscou* (reproduit par *Marseille-Matin*, dans le n° du 30 mai 1934), serait inédite :

« Voici, chère comtesse, écrit Napoléon II à une dame de la cour de Vienne, l'argent que je vous dois pour mon billet et le lot que je vous prie d'accepter, si vous le trouvez digne de figurer dans votre loterie. J'ai tant à faire avec mes préparatifs de départ, que ma pauvre tête en est toute bouleversée. Je ne sais pas, si j'ai encore le plaisir de vous voir avant de partir, en tout cas, je vous prie, chère comtesse, de vouloir bien pendant mon absence penser quelquefois à : NAPOLÉON. »



## BIBLIOGRAPHIE

**Une épitaphe ancienne à Oletta.** — On trouve dans le Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques (1902, pp. 574 et 575) ce rapport de M. de Boislisle

M. Marengo, actuellement matelot-fourrier à bord du vaisseau le **Saint-Louis**, ayant rencontré dernièrement dans le village d'Oletta la pierre tombale d'un chevalier de Malte d'origine française, a pris la peine de relever le texte de l'épitaphe et de faire placer cette pierre sur une façade de l'église paroissiale, à l'endroit présumé où était tombé le héros.

Fils d'un lieutenant-général qui s'était distingué en Bohême, à la tête de la gendarmerie ; puis, avait combattu à Fontenoy à la tête de la cavalerie irlandaise, et frère cadet d'un colonel de grenadiers qui devint, sous Louis XVIII, lieutenant-général, et d'un colonel du régiment Royal-Auvergne qui fit la guerre de l'Indépendance en Amérique, Antoine-Eugène de Béthisy était né à Metz en 1743 et avait été reçu chevalier de Malte de minorité. Capitaine de dragons pendant cinq campagnes de la guerre de Sept ans et aide de camp du maréchal de Soubise, il était venu en Corse comme aide-maréchal général des logis de l'armée française et, selon les généalogies, ce serait le 28 octobre 1768, non le 26, comme on le lit sur l'épitaphe, qu'il aurait été tué d'une balle à la tête. (Histoire généalogique des Pairs de France par le chevalier de Courcelles, t. I, généalogie de Béthisy, p. 12).

Voici quelle est cette épitaphe, dont nous donnons en note la traduction (1) :

ANT. EUG. DE BÉTHISY DE MÉZIÈRES,  
EQUES MELITENSIS  
VETERE PROSAPIA APUD PICARDOS IN GALLIA  
ORIUNDUS,  
GENEROSORUM MAIORUM ANIMOS RETINENS,  
DUM  
SEQUITUR ÆSTUM SUE GENTI NATURALEM,  
HIC  
MORTEM GLORIOSAM SIBI, LUCTUOSAM SUIS,  
INVENIT  
ANNO DNI 1768, DIE VERO 26 MENSIS OCTBRI.

**Pour le tourisme en Corse.** — La Revue du Touring Club de France, dans son numéro de septembre 1934, analyse, avec com-

---

(1) A. Eugène de Béthisy de Mézières, chevalier de Malte, issu d'une antique famille de Picardie, en France, qui conservait le caractère généreux de ses ancêtres et se laissait conduire par l'ardeur innée à sa race, trouva ici une mort glorieuse pour lui, douloureuse pour les siens. — Le rapport de M. de Boislisle nous a été aimablement communiqué par M. Jules Valery, doyen de la Faculté de droit à Montpellier.

mentaires élogieux, le livre de M. de la Morandière : **Au cœur de la Corse, le Niolu** (1), dont nous avons, pour nos lecteurs, analysé l'an dernier les chapitres et reconnu l'intérêt. De belles reproductions photographiques (treize exactement) accompagnent l'article de la Revue, entre autres celles du Viru, du Tavignanu, de la chaîne du Cintu. « L'île de Beauté, écrit l'auteur, est le pays rêvé de la marche et du camping. Dans la montagne qui occupe presque tout le département, on vit et on respire en toute liberté. La sécurité la plus absolue y règne, malgré les récits fantaisistes des journalistes du continent. Les bergers sont accueillants ; le paysage est d'une grandeur et d'une sauvagerie incomparables ». Voilà de l'utile et belle propagande touristique, comme sait en faire le Touring-Club.

## Revue de la Presse

---

**La Tour de Capitellu.** — Cette tour ancienne, aux environs de laquelle s'embarqua pour le continent la famille Bonaparte poursuivie par les Paolistes, se trouve au milieu de terrains d'alluvions que les Bastelicais convoitèrent et qu'ils finirent par soustraire aux Ajacciens après de nombreux procès. Là s'est élevée la commune de Bastelicaccia. (P. B. du 6 juillet).

**L'origine des partis en Corse** est due, affirme justement le journaliste, à la division géographique de l'île, aux compartiments qui la constituent et que délimitent les montagnes. Elle a pour base l'existence de familles puissantes, détenant une grande étendue de terre et englobant de nombreux clients. Ces partis se perpétuent jusqu'à nos jours sous la forme politique, parce que la Corse reste divisée en deux grandes régions. (P. B. du 7 juillet).

**L'affaire de Minelli en 1884** se rapporte à l'agitation créée à Bastia par l'arrivée de plusieurs centaines de passagers qui venaient de Marseille et de Toulon et fuyaient une épidémie de choléra. Elle dégénéra en un commencement d'émeute, difficilement apaisée par le maire Bonelli et se termina par plusieurs condamnations. Le choléra fit une vingtaine de victimes dans l'île. (P. B. du 14 juillet).

**Le suffrage universel en Corse.** — Attirés par le mirage législatif et poussés par l'espoir d'un choix du suffrage universel que la Révolution de 1848 venait de rétablir, de nombreux candidats sollicitèrent cette année-là les électeurs et briguerent un des six sièges créés. Deux Bonaparte, un premier président Colonna d'Istria, un procureur général Conti, deux présidents de chambre Casale et Montera, deux conseillers à la Cour de Cassation et d'appel Abbatucci et Andrau-Morel, neuf avocats, deux militaires, un professeur, un historien Jacobi, un préfet Pompéi, trois sous-préfets, trois Piétri, un Arrighi de Padoue,

---

(1) Librairie Legendre, 122, boulevard de Courcelles, Paris, ou Maison du livre, 4, rue Félibien, VI<sup>e</sup>.

une dizaine d'autres, enfin Louis Blanc de Paris, petit-fils d'un Pozzo di Borgo d'Ajaccio, en faveur de qui une légère pression administrative est constatée. Les élus furent par ordre de suffrages : Napoléon Bonaparte fils de Jérôme (39.000 voix), Conti, Pierre-Marie Pietri, François Xavier Casabianca, Louis Blanc, Pierre Bonaparte, fils de Lucien, qui eut 15.706 voix. Venait ensuite Abbatucci, conseiller à la Cour de Cassation, etc. Mais l'élection de L. Blanc fut annulée par suite d'une fausse manœuvre des électeurs de Lama. Abbatucci fut proclamé, mais il se désista pour le Loiret qui l'avait également élu. Louis Napoléon (le futur empereur) le remplaça avec 35.903 suffrages une première fois, puis 32.968 une seconde, sur 35.743 votants ; il y avait près de 50.000 électeurs.

Louis-Napoléon opta ensuite pour un autre département. Son cousin Louis-Lucien s'offrit à le remplacer. Mais les électeurs corses commençaient à se fatiguer de ces candidatures bonapartistes et les parents eux-mêmes de Louis-Lucien patronnaient un autre candidat, le général Arrighi de Padoue. Louis-Lucien ne fut élu que grâce à Ajaccio, par 11.677 voix contre 10.560. (P. B. des 16, 21 et 22 juillet).

**Chateaubriand et la Corse.** — Dans les Mémoires d'outre-tombe, le grand écrivain n'a parlé de notre pays que pour accabler Napoléon et pour commettre des erreurs voulues ou involontaires. C'est un littérateur, non un historien. (P. B. 18 juillet).

**Les pièves de la Corse.** — Le chroniqueur de ce journal continue l'examen des pièves en 1789. Le Taravu, ou ancienne piève d'Istria, a perdu Olmetu qui a formé un canton particulier et Calvèse, qui a disparu. C'est aujourd'hui le canton de Petretu-Bicchisanu, composé de six communes : Petretu Bicchisanu, Casalabriva, Sollacarô, Moca-Croce, Argiusta-Moriccia et Olivese. Son territoire, situé sur la rive gauche du Taravu, présente une grande variété agricole et cela explique l'accroissement de la population passée de 2.804 habitants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 5.261 aujourd'hui. On y trouve les ruines du château d'Istria. (P. B. du 19 juillet). — Le Valincu était l'ancienne piève de Viggianu, à laquelle s'est ajouté Olmetu. Elle comprenait sept communautés, qui sont réduites à six : Sainte Marie Figaniella, dont deux quartiers ont disparu, Poldacci et Petrosu, Fozzanu, Arbellara, Viggianellu, Olmetu (passé de 1.460 habitants à 1902). Le fait important a été la création du port de Proprianu, ancienne anse de caboteurs, dont la population est montée de 300 à 1926 (1<sup>er</sup> août). — Sartène a un des territoires les plus étendus de Corse et même de France. On y trouvait huit communes comme de nos jours, mais Monaccia est passée à Scopamena, Belvedere a été réuni à Campomoru, Bilia et Tivolaggiu, détachés de Grossa, ont été créés. Le chiffre de la population est monté de 3.187 à 9.085. C'est une des régions de Corse où les habitants sont le plus dispersés (sol granitique). Sartène était alors enrichie par les céréales. On y trouvait des ouvriers d'art et des fabriques de drap. Dans les environs on voyait encore les ruines du château de Balcheghia et du village de San Giovanni (9 août).

**Les noms de famille en Corse** sont de formation récente et proviennent soit d'un prénom (Paoli, Pietri), soit de l'habitat (Casanova, Sollacaro), soit d'un sobriquet (Manodritta, Mancini), soit d'un métier (Sartori). Quelquefois l'origine en est étrangère. C'est surtout au *xvi<sup>e</sup>* siècle que les registres d'état civil commencent à joindre un nom patronymique au nom de baptême. (P. B. 20 juillet).

**Le mystère du lieu de naissance de Colomb.** — M. Battestini, notaire, montre dans un article récent (1), quel rôle important les Calvais jouèrent en Espagne et aux Indes espagnoles après leur découverte par Colomb, « leur compatriote ». Il ne s'agit pas seulement du Gio Antoine Vincentelli, dont Filippini (Histoire) fait un des hommes les plus riches de la chrétienté, mais des Magnara, des Petrucci, des Battaglini, des Guidi, des Calvi, des Mignucci, etc. (Marseille-Matin, 24 juillet).

**Dumouriez en Corse.** — Le vainqueur de Valmy, d'après ses propres Mémoires parus en 1822 à Paris, est venu deux fois en Corse, une première fois comme aventurier cherchant du service, s'offrant tour à tour à Gênes et à Paoli, mais repoussé des deux côtés, rêvant à la fondation d'une République corse et enfin s'intéressant dans le Sartenais à une affaire de bois ; une seconde fois, en 1768, comme soldat dans l'armée de Chauvelin, avec le grade d'aide-maréchal général des logis, se brouillant avec Marbeuf, qui le traite de fou, assistant à la capitulation de Corte, qu'il préserve de l'incendie et enfin, partant pour la Pologne où il devait se marier et songer à une aventure à la Neuhoof, dans ce pays anarchique. (P. B. du 26 juillet).

**Les agriculteurs corses,** écrit M. Ch. Roland, ingénieur agronome, commencent à user des engrais chimiques ; la consommation actuelle s'élèverait à trois cents tonnes de phosphates et à 50 ou 60 tonnes d'engrais phosphatés. Le sol corse qui manque de chaux, sauf en de rares endroits, pourrait en absorber dix fois plus. L'avenir de l'agriculture corse en dépend (P. B. du 28 juillet).

**La Corse et la vie intellectuelle.** — Les Nouvelles littéraires ont réservé, sous la signature de Paul Arrighi, une page entière de leur numéro du 28 juillet aux intellectuels corses. Après avoir passé en revue les nombreux écrivains continentaux qui ont consacré une partie de leur œuvre à la Corse, notre confrère cite les auteurs corses qui ont écrit en français, en italien ou dans leur dialecte. Il se plaint avec raison de la difficulté de créer un groupement littéraire puissant et de la dispersion des efforts, mais il reconnaît que cet individualisme a pour résultat une variété énorme de la production journalis-

---

(1) Qui devait être le dernier, hélas ! puisque nous apprenons, au moment de donner le bon à tirer, son décès subit. La **Revue de la Corse** perd un excellent collaborateur et les Colombistes un ardent protagoniste de la thèse corse. Nous le regrettons à plusieurs titres et surtout parce que nul n'est en ce moment capable de continuer ses recherches dans les archives notariées, dont il avait la spécialité.

tique et littéraire. Il n'y a pas de genre inconnu des Corses ; ils réussissent dans tous, quelques-uns même excellent. La centaine de noms cités par Paul Arrighi ne peut pas être reproduite ici et cependant notre confrère en a oublié quelques-uns, par exemple celui de François Savelli (de Costa), l'un de ces instituteurs corses qui, tout en remplissant leurs pénibles fonctions d'éducateurs, consacrent leurs loisirs à des études désintéressées ou à des travaux littéraires qui ne manquent jamais de mérite (1) (28 juillet).

**Un examen pré-nuptial.** — Le P. B. du 3 août cite un acte notarié de l'année 1758 qui délivre à une jeune fille « diligemment visitée par deux sages-femmes un certificat de bonne santé et de capacité maternelle ». Cet examen avant le mariage a été subi par la patiente sans doute à la requête du fiancé.

**La Corse de 1737-1740.** — R. E. termine dans **Marseille-Matin** la publication de son manuscrit sur la première intervention française dans l'île au XVIII<sup>e</sup> siècle. On y raconte (N<sup>o</sup> du 14 juillet) la mort de Boissieux (en février 1739) et l'arrivée de son successeur Maillebois avec des renforts qui lui permettent de soumettre rapidement les Corses révoltés. Dans le numéro du 4 août, l'anonyme rappelle la résistance des Zicavaïs, dirigés par des ecclésiastiques, et leur défaite, suivie d'une pacification complète. Les Corses reconnurent leur souverain, le Roi de France, mais non la République de Gênes, et le vicaire général du diocèse d'Aleria invita même les prêtres de son évêché « à intercaler dans le canon de la messe la prière : Pro rege nostro Ludovico ». En conclusion, R. E., le 13 août, prouve qu'à la faveur de ces événements toute l'Italie faisait des vœux pour les Corses contre les Génois, tandis que les actes d'indiscipline affaiblissaient les patriotes, et que de nombreux insulaires, ce que nous savions déjà, travaillaient pour Gênes.

**L'affaire du camp de Stiletu.** — Le Bulletin de la Société des sciences de la Corse publia en 1925 sous le titre : **Ajaccio en 1815**, un document découvert au Ministère par M. Adolphe Landry, ministre de la marine. Ce document explique le soulèvement des partisans de Napoléon déchu et leur réunion aux environs d'Ajaccio. Le général Bruny essaya de leur résister. Une nouvelle guerre civile allait commencer quand la nouvelle de la restauration de Napoléon parvint dans l'île. Du côté des Corses, la seule victime avait été un Costa de Bastelica, parent de l'Empereur (P. B. 4 août).

**L'élection de Louis-Lucien en 1848** à l'Assemblée constituante fut annulée par suite des nombreuses irrégularités auxquelles elle avait donné lieu. Mais alors survinrent les élections à l'Assemblée législative. Les princes Bonaparte n'y eurent guère de succès, car les cinq députés élus furent : le général Arrighi

(1) Savelli outre sa collaboration à la **Revue de la Corse** et au **Bulletin** de la Société des sciences historiques de la Corse a publié à notre connaissance deux volumes : l'un **Corsica** est un recueil de souvenirs et de descriptions, l'autre **Le Jardin hanté**, une étude de scènes et de figures corses.

(27.738 voix), Charles Abbatucci (23.126), Xavier Casabianca (21.992), Pierre Bonaparte (21.765) et Denys Gavini (20.780). (P. B. du 5 août).

**Le village corse doit être agréable**, écrit M. Jean Rosari, pour éviter l'émigration. Il conseille de bâtir des maisons confortables, d'y répandre l'hygiène, de doter de subventions les agriculteurs, etc., etc. Nous souhaitons que ces conseils soient suivis et que nos villages deviennent des séjours enchanteurs. Mais il ne faut pas croire qu'ils soient plus laids, plus sales, plus mal construits que ceux du continent. Nous en connaissons en Bretagne, en Auvergne, même dans la riche Lorraine qui n'ont rien à envier pour l'inconfort à nos agglomérations corses et où cependant les habitants demeurent. L'exode de nos montagnards a des causes psychologiques plus que matérielles. (Petit Marseillais du 10 août).

---

## NOUVELLES

### en quelques lignes

---

**Notre démographie.** — Le mouvement de la population pour l'année 1933 (d'après le tableau publié par la Revue de l'Alliance nationale de juillet 1934) n'est satisfaisant ni pour la France, ni pour la Corse. Le chiffre des naissances est tombé, en France, à 682.680 et l'excédent sur la mortalité a été réduit à 21.598 unités.

Pour la Corse, les chiffres ont été les suivants : **1.746** mariages, **3.802** naissances, **4.128** décès, soit une diminution de **426** unités. Pour l'année 1932, les chiffres avaient été : 1.284, 3.718, 3.173, soit un excédent de 545 naissances. L'année 1933 peut donc être qualifiée de désastreuse. Par la dénatalité, par l'émigration, la nation corse va s'étioler de plus en plus.

**Les Corses de Paris.** — Une revue hebdomadaire (**Dimanche illustré** du 2 septembre 1934) établissant la statistique des Parisiens nés à Paris en arrive au chiffre de 987.000. Les provinciaux sont donc beaucoup plus nombreux et parmi eux les Français du Massif Central. Quant aux Corses, ils clôtureraient la liste des immigrés, avec un chiffre de 8.000 seulement. **Se non è vero !**

**Les Etats généraux de la Corse.** — On sait que les Corses établis sur le continent, et surtout à Paris, ont décidé de convoquer à Ajaccio, pour la mi-septembre, des délégués de tous les groupements et associations insulaires, voire les délégués de tous les conseils municipaux de l'île, « afin de prendre des mesures de salut public et économique en faveur des habitants de l'île et de la jeunesse corse ». Pour étudier, dans ce congrès extraordinaire, toutes les questions, six commissions ont été constituées : celles de l'assainissement, l'agriculture, le tourisme, l'enseignement et la main-d'œuvre. Une sixième examinera « les moyens pratiques à mettre en œuvre pour l'appli-

cation des décisions prises par les Etats généraux ». Ce sera là l'œuvre la plus difficile ; aussi a-t-on placé cette commission sous la présidence de l'écrivain Pierre Dominique, notre énergique compatriote. Les organisateurs, Lorenzi de Bradi, le colonel Rossi et le secrétaire du congrès Antonini, seront-ils les animateurs, qui, plus heureux que Clemenceau et Delanney, accéléreront la marche du progrès en Corse ? Pour les aider dans ce travail d'Hercule, nous leur donnons un modeste conseil : qu'ils mettent au premier rang de leurs préoccupations les voies de communication et les frais de transport.

**Le plan Marquet.** — Parmi les crédits prévus pour les grands travaux à entreprendre et pour lesquels des milliards sont prévus figurent : 600 millions pour l'enseignement primaire, 200 millions pour les routes départementales et vicinales, 200 millions pour l'agriculture. Ces trois chapitres intéressent particulièrement la Corse. Nous formons le vœu et gardons l'espoir qu'une partie de cette manne dorée s'abattra sur notre île.

**Contre le train maritime.** — On sait que la Compagnie départementale des chemins de fer, à l'instar de la Compagnie P. L. M., pour faciliter le voyage des passagers de la compagnie Fraissinet qui débarquent à Ajaccio et à Bastia, fait avancer sur le quai le train qui les transporte vers les gares de l'intérieur. Nul ne peut contester les services rendus au voyageur par cette initiative. Or les restaurateurs, cabaretiers, dockers, portefaix d'Ajaccio ont décidé, au cours d'une réunion, de présenter au maire de la ville un ordre du jour tendant à interdire, aux voitures de transport en commun, le stationnement sur les quais à l'arrivée des courriers et l'invitant à demander que le train maritime ne s'avance pas jusqu'au débarcadère. Voilà un bel exemple de conflit entre l'intérêt particulier et l'intérêt général.

**L'électrification du Nord et du Nord-Est de l'île** est terminée. Ce résultat, auquel le président du syndicat Alexandre Musso a contribué pour une grande part, mérite d'être signalé. Les dépenses engagées ont atteint une trentaine de millions, sur lesquels la part du département s'est élevée à 4.600.000 frs ; celle du concessionnaire à 7.800.000 frs et celle des communes à 600.000 frs seulement. Quatre ans ont suffi pour poser 930 kilomètres de lignes, 930 pylones, 6.400 consoles. Cent quarante et une communes, 65.000 habitants ont été illuminés et apprécient les bienfaits de l'électricité.

**La maison natale de Colomb.** — Le conseil municipal de Calvi a racheté pour la somme de 700 francs (?) à une dame anglaise les ruines de la maison, où Colomb serait né, rue du Fil. On peut désormais espérer une restauration partielle ou tout au moins une consolidation de ces murailles qui risquent de s'écrouler.

**Le « Casabianca ».** — M. Pietri, ministre de la marine, a réparé un oubli injustement commis. Il a décidé d'attribuer le nom de Casabianca à un de nos nouveaux sous-marins. Cela ne vaudra-t-il pas mieux que les appellations de Junon, Vénus, Isis, attribuées à quelques autres unités ? Tous nos lecteurs con-

naissent cet épisode de la bataille d'Aboukir (1<sup>er</sup> août 1798) qui, avec celle de Trafalgar en 1805, ruina la marine française et consacra le triomphe de la marine anglaise, après cent ans de combats. Le capitaine Luce de Casabianca commandait le vaisseau l'**Orient** dont l'équipage venait de se battre furieusement et avait refusé d'amener son pavillon ; peu après, les flammes qui dévoraient le navire provoquèrent une explosion formidable et, comme au milieu d'une apothéose, le commandant disparut avec son jeune fils, âgé de dix ans, qui avait refusé de se sauver et d'abandonner son père. Quel nom mérite mieux que celui des Casabianca d'être conservé dans notre marine ?

**Succès universitaires.** — M. Tony Bonifacio, fils du regretté poète corse qui fut le législateur de notre dialecte, vient d'être reçu le premier au concours d'agrégation d'histoire et de géographie. Entré le premier à l'Ecole normale supérieure, il en sort le premier. Nous nous réjouissons comme Corse et comme ami de ce succès remarquable que vient de remporter notre jeune compatriote, au moment même où lui parvenait la nouvelle de la mort de son unique frère, l'avocat José Bonifacio et nous l'en félicitons en même temps qu'un autre de nos compatriotes, Félici, qui marche sur ses traces, en se faisant admettre le premier à l'Ecole normale supérieure pour les sciences. Les enfants de la Corse se distinguent dans toutes les branches du savoir : lettres, sciences et arts ; ils mettent leur nation au niveau des mieux douées.

**François Coty.** — L'homme qui, par son ingéniosité commerciale, réussit à amasser la plus étonnante fortune des temps présents et rêva de s'en servir pour une transformation morale et politique de la France, le journaliste qui batailla avec une énergie extraordinaire, disons Corse, contre tous ses confrères de la presse coalisés et contre le puissant parti communiste, l'ambitieux qui faillit devenir le chef de la Corse et suscita par son « bellicisme » des haines farouches, est mort, le 25 juillet 1934, dans sa soixante-et-unième année, à peu près ruiné. Quelques journaux ont annoncé cette mort en trois lignes, d'autres lui ont consacré de longues colonnes. La plus intéressante de ces nécrologies est, à notre avis, celle de M. de Waleffe, que la **Nouvelle Corse** a reproduite dans son numéro du 5 août. On peut avoir sur cet enfant d'Ajaaccio l'opinion qu'on voudra, mais on sera d'accord pour admettre que ce fut une figure de premier plan, un made-self man remarquable, mais qu'il manqua de mesure, fut excessif en tout, ne devait enrichir la Corse (cf. son projet de 1919) et ne lui donna à peu près rien. Toutes ses qualités, contrariées par autant de défauts, ont eu un résultat négatif.

*Le Directeur Gérant,*

A. AMBROSI.

# CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer  
rapidement et par **CORRESPONDANCE**

Sous la direction de Professeurs spécialisés  
ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1° les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2° toute situation commerciale, financière et industrielle (aide-comptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondancier en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur industriel, etc., etc.)
- 3° tous les concours administratifs : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, prefectures départementales, prefectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4° les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;  
de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'intendance et du service de Santé), Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et **envoyez-la** sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer.

à l'ÉCOLE FIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>

vous recevez aussitôt, sans engagement et sans frais  
le programme et tous les renseignements

ETABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.  
ANVERS (BELGIQUE)



Fabricants et Fournisseurs Généraux  
DE MATIERES PREMIÈRES  
pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE  
et la BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :  
TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TELEGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Ed.

Cap Corse

**'Damiani'**

VRAIE MARQUE



## Horaires de la Compagnie des Chemins de fer

### I. — AU DÉPART DE BASTIA

*Train n° 9.* — Départ 7 h. 50; Arrivée à Solenzara, 11 h. 40.

*Train n° 3.* — Départ 7 h. 50; Arrivée à Ajaccio, 15 h. 05.

Ces trains partent en même temps, 3 en tête, 9 en queue.

*Train n° 21.* — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

*Train n° 11.* — Départ 15 h. 25; Arrivée à Solenzara, 19 h. 30.

*Train n° 7.* — Départ 16 h. 30; Arrivée à Corte, 19 h. 35.

*Train maritime 51.* — Départ port: 7 h. 15; Arrivée à Ajaccio, 12 h. 24. (Les dimanche, lundi et jeudi).

### II. — AU DÉPART D'AJACCIO

*Train n° 4.* — Départ 7 h. 50; Arrivée à Bastia, 15 h. 00.

*Train n° 22.* — Départ 13 h. 40; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

*Train n° 8.* — Départ 15 h. 50; Arrivée à Corte, 19 h. 55.

*Train maritime 52.* — Départ port 6 h. 30; Arrivée Bastia 11 h. 35. (Les mardi et vendredi en correspondance à Ponte-Leccia avec train 13).

### III. — AU DÉPART DE CORTE

*Train n° 1.* — Départ 6 h. 35; Arrivée à Ajaccio, 10 h. 25.

*Train n° 2.* — Départ 6 h. 25; Arrivée à Bastia, 9 h. 05.

### IV. — AU DÉPART DE SOLENZARA

*Train n° 10.* — Départ 5 h.; Arrivée à Bastia, 8 h. 59.

*Train n° 12.* — Départ 13 h. 25; Arrivée à Bastia, 17 h. 53.

### V. — AU DÉPART DE PONTE-LECCIA

*Train n° 13.* — Départ 10 h. 30; Arrivée à Calvi, 12 h. 52.

*Train n° 15.* — Départ 14 h. 40; Arrivée à Calvi, 17 h. 35.

*Train n° 15 bis.* — Départ 18 h. 35; Arrivée à Calvi, 21 h. 23.

(Ce train remplace le train 15 les dimanche et mardi).

*Train n° 56.* — Départ 9 h. 55; Arrivée à Bastia, 11 h. 30.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi et samedi, en correspondance avec le train n° 14.

### VI. — AU DÉPART DE CALVI

*Train n° 14.* — Départ 6 h. 30; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 30. (Correspondance avec le 56).

*Train n° 16.* — Départ 14 h. 45; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

## Les Horaires d'Été de la Compagnie Fraissinet

---

Voici le tableau de marche des services d'été qui ont commencé le 1<sup>er</sup> mars.

### CONTINENT-CORSE

*Dimanche midi*, Marseille-Bastia, commercial (lundi 6 h. 15);  
*Lundi 17 heures*, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 5 h. 45);  
*Mardi midi*, Nice-Ile-Rousse, rapide (mardi 19 h. 15);  
*Mercredi 15 h. 45*, Marseille-Bastia, rapide (jeudi 6 h. 30);  
*Jeudi 14 h.*, Marseille-Ajaccio, commercial (vendredi 5,45);  
*Vendredi 9 h.*, Nice-Ajaccio, rapide (vendredi 18 h. 30);  
*Vendredi 20 h.*, Toulon-Calvi (samedi 5 h. 15);  
*Samedi 21 h.*, Nice-Bastia, rapide (dimanche 6 h.);

### CORSE-CONTINENT

*Dimanche 23 h.*, Ile-Rousse-Nice, rapide (lundi 6 h. 15);  
*Lundi 16 h. 30*, Bastia-Marseille, rapide (mardi 7 h. 15);  
*Mardi 11 h.*, Bastia-Livourne, commercial (mardi 17 h.);  
*Mardi 16 h. 30*, Ajaccio-Marseille, commercial (mercredi  
 8 heures 15);  
*Mercredi 21 h.*, Calvi-Toulon, rapide (jeudi 6 h. 30);  
*Mercredi 20 h.*, Ajaccio-Nice, rapide (jeudi 5 h. 30);  
*Jeudi 16 h. 30*, Bastia-Marseille, commercial (vend. 10,45);  
*Vendredi 21 h.*, Bastia-Nice, rapide (samedi 6 h.);  
*Samedi 19 h.*, Ajaccio-Marseille, rapide (dimanche 7 h. 45).

---

N. B. — Les dates entre parenthèses indiquent les dates d'arrivée.

# Communiqués du P. L. M.

**Séjours de longue durée.** — Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours, pouvant être prolongés 2 fois de 30 jours.

Trois personnes au moins.

Parcours aller et retour de 300 kilomètres et au-dessus.

Réduction de  $\left\{ \begin{array}{l} 25 \% \text{ pour la } 2^{\text{e}} \text{ personne} \\ 50 \% \text{ pour la } 3^{\text{e}} \text{ personne} \\ 75 \% \text{ pour la } 4^{\text{e}} \text{ personne et les suivantes} \end{array} \right.$

Réduction supplémentaire pour trajet de plus de 400 km.

Possibilité pour le chef de famille de voyager à demi-tarif entre le lieu de villégiature et le point de départ autant de fois qu'il le désire. Itinéraire différent à l'aller et au retour.

**Nouveau service.** — A partir du 15 décembre, un train Pullmann mettra Paris en relation avec Lyon en 5 h. 25, avec Nice en 12 h. 25 (au lieu de 13 h. 30 l'an dernier). La vitesse commerciale sera de 88 km. à l'heure.

**Les colis-express vont aussi vite que les lettres.** — Pour le transport de vos envois urgents, utilisez les colis express. Reçus dans toutes les gares, aux guichets des bagages, et dans les principaux bureaux de ville, les colis express sont acheminés par les trains les plus rapides.

Dans les villes où fonctionne un service de factage, les colis express sont, sur simple demande, enlevés à domicile et acheminés sur leur destination sans que vous ayez à vous déranger. De même, si vous le désirez, ils peuvent être livrés, par express, au domicile du destinataire, dans les deux heures après l'arrivée du train.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

**Les voyages en Dorse.** — Des wagons-lits de 3<sup>e</sup> classe circulent entre Paris et Nice. Ainsi, comme les voyageurs de 2<sup>e</sup> classe, ceux de 3<sup>e</sup> peuvent se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3<sup>e</sup> classe est des plus réduits ;

vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 francs en plus du tarif de 3<sup>e</sup> classe.

